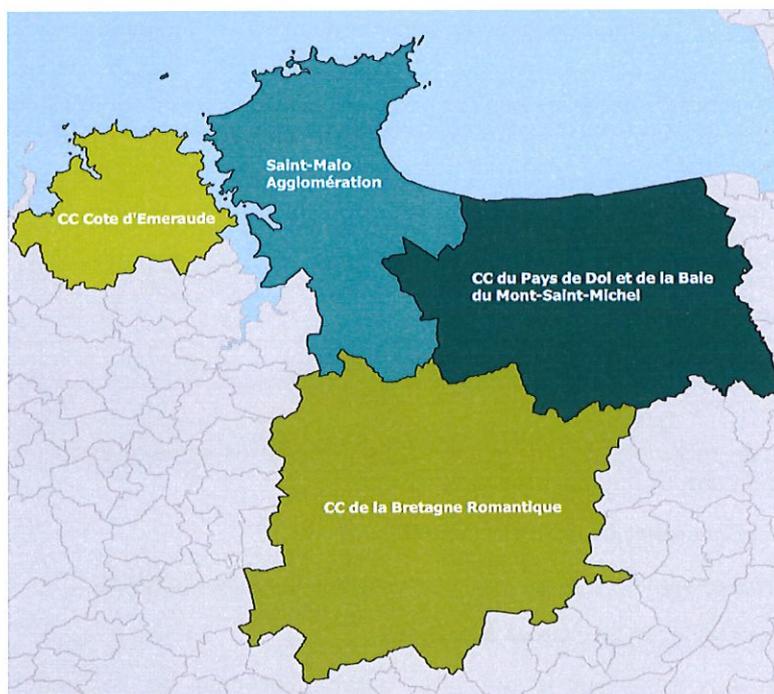


# Contrat Local de santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024



## Préambule

La santé des populations constitue un enjeu primordial des politiques publiques, tant au niveau local, régional que national.

Les Communautés du pays de Saint-Malo, via le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR), avec l'ensemble de ses acteurs s'est investi depuis plusieurs années dans une dynamique territoriale autour des préoccupations de santé qui a permis d'aboutir à un Contrat local de santé (CLS), en partenariat et avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Le Contrat Local de Santé (CLS) vise à consolider le partenariat sur les questions de santé, et à renforcer la qualité de la politique de santé mise en œuvre au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet Régional de Santé (PRS) et en articulation avec le Programme Régional Santé-Environnement (PRSE).

Les habitants, les professionnels, et les institutions peuvent trouver dans ce dispositif un cadre commun d'intervention garantissant une meilleure lisibilité et stabilité des actions déployées sur la durée du contrat.

Compte-tenu de l'organisation et des collaborations existantes entre le pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération, l'élaboration du CLS du pays de Saint Malo s'est faite en coordination avec la démarche de Dinan agglomération.

Ce contrat est une vraie opportunité qui permet de :

- Soutenir les dynamiques locales du territoire en matière de santé
- Favoriser la mise en œuvre de réponses de proximité
- Tendre à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Élaboré à partir de diagnostics et de réflexions organisées avec les partenaires signataires et les acteurs du territoire, le CLS s'articule autour des axes suivants :

- AXE 1 : Promouvoir un environnement favorable à la santé
- AXE 2 : Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité
- AXE 3 : Agir pour des comportements favorables à la santé
- AXE 4 : Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables

Le programme d'actions s'inscrit dans **une vision élargie de la santé** en abordant de manière transversale une multitude de dimensions : le soin, la prévention et la promotion de la santé, l'environnement, l'accompagnement médico-social, les déterminants de la santé (habitat, sport, alimentation, lien social...).

C'est par une approche multi-partenariale et multisectorielle que nous entendons conduire, ce Contrat Local de Santé 2020 -2024 pour soutenir les dynamiques locales du territoire en matière de santé, favoriser la mise en œuvre de réponses de proximité et tendre à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Stéphane MULLIEZ

Claude RENOULT

Directeur Général de l'ARS

Président du Pays de Saint-Malo

## Sommaire

<b>PREAMBULE</b> .....	1
<b>1. REGLEMENTATION ET DEFINITION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE</b> .....	2
1.1. <i>Le contrat local de santé est inscrit dans la loi de modernisation de notre système de santé en date du 26 janvier 2016</i> .....	2
1.2. <i>Le contrat local, outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée</i> .....	2
<b>2. LE CONTEXTE LOCAL</b> .....	3
2.1. <i>Présentation du territoire : le Pays de Saint-Malo</i> .....	3
2.2. <i>Caractéristiques géographiques et démographiques</i> .....	4
2.3. <i>Caractéristiques socio-économiques</i> .....	4
2.4. <i>Constats épidémiologiques</i> .....	5
2.5. <i>Constats du diagnostic santé environnement</i> .....	5
2.6. <i>Les enjeux repérés sur le territoire</i> .....	6
<b>3. L'ARTICULATION DU CLS AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES PORTEES PAR LES SIGNATAIRES DU CONTRAT</b> .....	8
LES PRIORITES DES SIGNATAIRES .....	8
3.1. <i>Les priorités de l'Agence régionale de santé</i> .....	8
3.2. <i>Les priorités des communautés du Pays de Saint-Malo</i> .....	9
L'ARTICULATION AVEC LA POLITIQUE DE LA VILLE.....	9
L'ARTICULATION AVEC LE CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE.....	10
<b>4. LE CONTRAT LOCAL DE SANTE</b> .....	11
ARTICLE 1 : LE PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE.....	11
ARTICLE 2 : LES OBJECTIFS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE .....	11
ARTICLE 3 : LES SIGNATAIRES DU CONTRAT LOCAL DE SANTE.....	11
ARTICLE 4 : LES AXES STRATEGIQUES ET LES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE .....	12
<i>Quatre axes thématiques</i> .....	12
<i>Volet socle</i> .....	13
<i>Tableau récapitulatif des actions</i> .....	13
ARTICLE 5 : LES ACTEURS ET DISPOSITIFS ASSOCIES AU CONTRAT LOCAL DE SANTE.....	15
ARTICLE 6 : LE PILOTAGE ET L'ORGANISATION DU SUIVI DU CONTRAT LOCAL DE SANTE .....	15
ARTICLE 7 : MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE .....	16
ARTICLE 8 : LA DUREE DE VALIDITE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE .....	16
<b>5. SIGNATURES</b> .....	17
<b>6. ANNEXES</b> .....	19

## 1. Réglementation et définition du Contrat Local de Santé

### 1.1. Le contrat local de santé est inscrit dans la loi de modernisation de notre système de santé en date du 26 janvier 2016

Les contrats locaux de santé font l'objet d'une disposition d'ordre général dans le cadre de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 dite loi « Hôpital, patients, santé et Territoires ».

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a conforté l'existence des Contrats Locaux de Santé dans le cadre du renforcement de l'animation territoriale.

Les contrats locaux de santé sont définis de manière légale par deux articles du code de la santé publique :

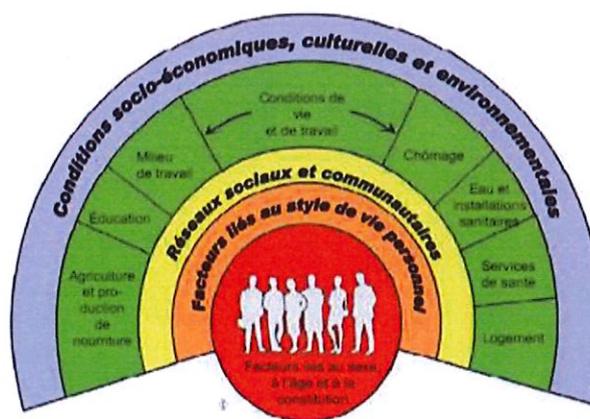
- L'article L1434-2 qui indique que les objectifs du schéma régional de santé « peuvent être mis en œuvre par les contrats territoriaux de santé définis à l'article L. 1434-12, par les contrats territoriaux de santé mentale définis à l'article L. 3221-2 ou par les contrats locaux de santé définis à l'article L. 1434-10 ».
- L'article L1434-10 qui dispose : « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social ».

### 1.2. Le contrat local, outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée

Le contrat local de santé est un outil de formalisation d'une stratégie commune ARS/Collectivité pour mieux répondre aux besoins de santé de la population. Il contribue à la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet régional de santé (PRS) et en articulation avec le Programme Régional Santé-Environnement.

Le CLS est un outil visant à fédérer les partenaires sur des problématiques communes et à mobiliser les acteurs du territoire. Cette démarche, conforme aux orientations de la stratégie nationale de santé, est un levier de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Le CLS s'inscrit dans une approche large de la santé, permettant de mobiliser, de manière transversale, différents leviers et compétences partenariales, pour agir sur les différents déterminants de la santé, qu'il s'agisse de déterminants environnementaux, sociaux, liés aux habitudes de vie, ou à la structuration de l'offre de soins sur le territoire.



DAMIGREN, Göran and WHITEHEAD, Margaret. 1991. Policies and Strategies to promote social equity in health. Institute of Future Studies, Stockholm (traduction)

La participation citoyenne doit par ailleurs être encouragée car elle constitue un vecteur de réduction des inégalités d'accès à la santé. Il s'agit de mieux intégrer le point de vue des usagers, de favoriser leur expression pour une meilleure compréhension de l'environnement local (*problématiques, ressources et leviers d'actions possibles*). L'intérêt à « agir ensemble » dans un objectif commun constitue un des volets socles de la démarche CLS.

## 2. Le contexte local

### 2.1. Présentation du territoire : le Pays de Saint-Malo

Le périmètre géographique du contrat local de santé est celui du territoire du pays de Saint-Malo. Délimité par une bande côtière s'étirant de la Côte d'Emeraude jusqu'aux portes du Mont Saint-Michel, le territoire du pays englobe également les communes situées autour du pôle de Combourg et jusqu'à une vingtaine de kilomètres de Rennes.

Le territoire d'un espace de 1123 km<sup>2</sup> se compose de 73 communes, elles-mêmes regroupées en 3 Communautés de communes et 1 communauté d'agglomération.

- ▶ **La Communauté d'agglomération de Saint-Malo**  
 83 336 habitants – 18 Communes
- ▶ **La Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-saint-Michel**  
 23 391 habitants – 19 communes
- ▶ **La Communauté de Communes de la Bretagne Romantique**  
 34 254 habitants – 27 communes
- ▶ **La Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude**  
 24 423 habitants – 9 communes



### 2.2. Caractéristiques géographiques et démographiques

Situé sur le département de l'Ille-et-Vilaine et celui des Côtes-d'Armor, le **Pays de Saint-Malo** est composé de 68 communes (au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Le territoire du Pays de Saint-Malo compte **170 365 habitants** en 2016.

Entre 2010 et 2015, la croissance annuelle de la population est positive (+0,6% par an en moyenne), identique à la croissance de la population bretonne. La croissance de la population présente cependant des disparités au sein du territoire. Elle est en effet plus importante sur le territoire de la **Bretagne Romantique (+ 1,3 % par an)** alors que l'évolution annuelle moyenne est négative sur la ville de Saint Malo (- 0,3 %).

Entre 2010 et 2015, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a augmenté de 3,3% en moyenne par an, dénotant un **phénomène de gérontocroissance**. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Pays de Saint-Malo compte 32 588 habitants âgés de 60-74 ans et 20 921 habitants âgés de 75 ans ou plus. Le territoire est ainsi particulièrement concerné par le **vieillessement de sa population**: l'indice de vieillesse<sup>1</sup> s'élève à 105,5 contre 77,4 au niveau national. Cette tendance au vieillissement est accentuée notamment par l'**attractivité du littoral pour les retraités, venant s'installer sur le territoire**. L'étude des migrations montre en effet que les retraités représentent 16% des néo-résidents, 29,1% des sédentaires et seulement 6,9% des émigrants.

Le Pays de Saint-Malo compte toutefois une part importante de sa population âgée de **20-59 ans**, à savoir **46% de sa population**, alors que la population de 0-19 ans est moins représentée sur le territoire avec une proportion de la population s'élevant à 23%.

Les projections démographiques réalisées par l'INSEE donnent trois scénarios. Le scénario central pose une augmentation de la population générale de **24 %** de 2013 à 2050. La tranche d'âge des **plus de 70 ans** connaîtra la plus grande augmentation de la population. En 2050, selon le scénario central, le Pays de Saint-Malo comptera environ **26 699 personnes âgées de 70 à 79 ans** soit une évolution de **+ 78 %**. De la même façon les personnes âgées de **80 à 89 ans** devraient connaître une évolution de **+102 %**.

### 2.3. Caractéristiques socio-économiques

Les catégories socio-professionnelles sont une méthode de classement de la population active en catégories sociales selon le statut de la profession exercée, le métier et la qualification. Le ratio CSP+ / CSP- indique le nombre d'actifs occupés « cadres » ou « professions intermédiaires » par rapport au nombre d'actifs occupés « employés » ou « ouvriers ».

Le Pays de Saint-Malo présente un ratio de CSP + par rapport aux CSP - plus faible (0,66) qu'au niveau départemental (0,86), régional (0,72) et national (0,81). La population de l'agglomération se caractérise par une répartition quasiment identique entre les **professions intermédiaires (10,5%), les employés (13,3%) et les ouvriers (10,4%)**. Seule la population de **cadres et profession intellectuelle supérieure** se retrouve moins représentée, avec seulement **5,1% de la population** (contre 7,3% à l'échelle nationale).

**Le taux d'actifs chez les 15-64 ans s'élève à 43,0%**. Ce taux est supérieur au taux départemental mais reste inférieur aux taux régional et national. En moyenne le Pays de Saint-Malo affiche **un taux de chômage de 5,0%** bien inférieur au taux français de 13,7% et breton de 12,0%, sensiblement égal au taux départemental. Ces données INSEE, sont issues du recensement et sont fondées sur la déclaration des enquêtés au moment du recensement. Ces données ne sont par conséquent pas comparables aux données de Pôle Emploi.

Concernant les revenus des ménages, le territoire se caractérise par des écarts de revenus marqués selon les communautés de communes : La communauté de communes de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel est celle qui affiche **le niveau de revenu le plus faible** avec un revenu médian de 19 352 € en 2015. En revanche, la communauté de communes présentant le niveau de revenus le plus

<sup>1</sup> L'indice de vieillesse est le rapport entre les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes de moins de 20 ans (nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans).

élevé est la Côte d'Emeraude avec un niveau médian de 22 014 €. Ces écarts de revenus sont légèrement plus élevés qu'au niveau régional : le rapport inter-décile<sup>2</sup> met en évidence des inégalités de revenus s'élevant à 4,2 contre 4,0 en Bretagne.

#### 2.4. Constats épidémiologiques

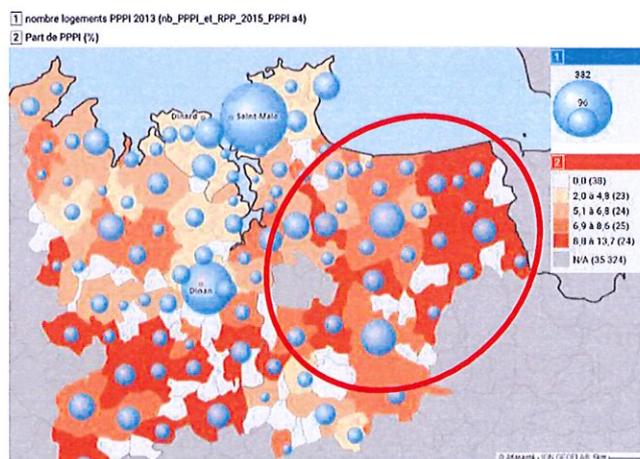
Le Pays de Saint-Malo présente des données d'espérance de vie à la naissance, proches des moyennes régionales et nationales. L'espérance de vie à la naissance pour les hommes en 2015 est de 79,1 ans et de 85,3 ans pour les femmes. Les deux communautés de communes ayant les espérances de vie les plus favorables sont la Côte d'Emeraude et le Pays de Dol et la Baie du Mont Saint Michel. En effet, pour les hommes comme pour les femmes l'espérance de vie de ces deux communautés de communes est supérieure à l'espérance de vie en France métropolitaine. Inversement, la communauté d'agglomération de Saint-Malo et la Bretagne Romantique ont des espérances de vie respectivement de 77,5 et 78,2 pour les hommes, 85 et 82,7 pour les femmes inférieures aux moyennes bretonnes et nationales.

Cependant, le taux de mortalité générale est significativement supérieur de 5% au niveau national. En ce qui concerne la mortalité prématurée avant 65 ans, le taux de mortalité prématurée avant 65 ans est supérieur de 16% par rapport au niveau national. On observe également une différence entre femmes et hommes avec un taux de mortalité prématurée avant 65 ans supérieur de 22% par rapport au niveau national pour les hommes mais en revanche aucune différence n'est observée pour les femmes entre le Pays de Saint-Malo et le niveau national.

Le poids des maladies chroniques s'accroît également dans la population du fait de l'allongement de la durée de vie et de l'évolution des modes de vie de la population. L'apparition des maladies chroniques augmente avec l'âge et les hommes ont un risque plus élevé que les femmes. Cependant au niveau du Pays de Saint-Malo, l'indice comparatif de nouvelles admissions en Affection Longue Durée (ALD) est significativement inférieur à la moyenne française (-7%).

#### 2.5. Constats du diagnostic santé environnement

Le Pays de Saint-Malo est marqué par des problématiques d'indignité des logements sur certains secteurs du territoire, soulevant des enjeux d'amélioration de la qualité de l'habitat pour limiter les situations d'inconfort potentiellement risquées pour la santé de la population.



Un besoin de renforcer la surveillance de la qualité de l'air intérieur est identifié compte-tenu notamment du nombre important de communes à potentiel radon de catégorie 3 (gaz radioactif naturel cancérigène).

<sup>2</sup> Les rapports inter-déciles de revenus sont les rapports de la valeur supérieure du neuvième décile (regroupant 10% de personnes ayant le revenu le plus élevé) à celle du premier décile). Ils sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres



**Catégorie 1 :** Les communes à potentiel radon de catégorie 1 sont celles localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles.



**Catégorie 2 :** Les communes à potentiel radon de catégorie 2 sont celles localisées sur des formations géologiques présentant des teneurs en uranium faibles mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments.



**Catégorie 3 :** Les communes à potentiel radon de catégorie 3 sont celles qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations.

Concernant la qualité des eaux sur le territoire, la réduction de la ressource en eau et notamment due à la sécheresse estivale est un des risques élevés du territoire mis en évidence par le SCoT en 2017. En revanche les données relatives à la qualité des eaux de baignade et de l'eau destinée à la consommation soulignent des résultats favorables au regard des différents indicateurs de qualité.

Des préoccupations relatives à l'accès à une alimentation saine ont été soulevées par les habitants interrogés sur le territoire. Le Pays de Saint-Malo bénéficie d'une couverture de près de 60% de ses communes possédant au moins une exploitation d'agriculture biologique, de plus une réflexion est menée actuellement sur la déclinaison d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur l'agglomération de Saint-Malo.

Enfin, concernant la qualité de l'air extérieur, des dépassements de l'objectif de qualité de concentration à l'Ozone sont régulièrement constatés à l'échelle du Pays de Saint-Malo. Les zones littorales sont celles présentant des émissions de polluants les plus fortes. Saint-Malo est ainsi classé en zone sensible pour la qualité de l'air par Air Breizh. Toutefois, le territoire bénéficie de la mise en place de Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) validés ou en cours d'écriture, permettant d'identifier les principaux secteurs émetteurs, et des axes de travail pour améliorer la qualité de l'air.

## 2.6. Les enjeux repérés sur le territoire

### 2.6.1. L'environnement et le cadre de vie

Le diagnostic territorial du Pays de Saint-Malo a mis en évidence la nécessité de travailler à l'amélioration de la qualité du parc de logements et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. En 2015, le Pays de Saint-Malo compte 25,9 % de ses résidences principales construites avant 1946. Par ailleurs, le vieillissement de la population, notamment sur la partie littorale du territoire, invite à renforcer les mesures d'accompagnement en faveur de l'adaptation des logements à la dépendance et de construction d'un parcours résidentiel cohérent.

En lien avec la qualité du logement, un besoin a été identifié concernant la surveillance de la qualité de l'air intérieur, notamment du fait d'un nombre important de communes à potentiel radon de catégorie 3. Des préoccupations autour de la qualité de l'air extérieur ont également été identifiées par les habitants et acteurs du territoire.

Enfin, les habitants se déclarent également préoccupés par l'accès à une alimentation saine. Ce volet est ainsi le premier sujet d'intérêt exprimé par les habitants, c'est également le premier facteur mis en évidence comme ayant un impact sur la santé. Ce sujet rejoint la question des actions de prévention à mener en faveur de la promotion d'une alimentation saine et équilibrée et d'un environnement favorable à la pratique d'une activité physique.

### 2.6.2. Le « vivre ensemble » et le renforcement des liens de proximité

Le territoire du Pays de Saint-Malo se caractérise par un nombre important de personnes potentiellement isolées et vulnérables. On compte ainsi une part de ménages composés de personnes seules supérieure au taux départementaux, régionaux et nationaux (ex : Saint-Malo Agglomération compte un peu plus de 40 % de ménages composés de personnes seules). Près de 13 % de familles monoparentales sont présentes sur le territoire et ce nombre ne cesse d'augmenter : parmi les nouveaux habitants installés sur le territoire du Pays, 9 % sont des familles monoparentales.

Le diagnostic territorial fait également état de situations de personnes vulnérables isolées notamment les personnes âgées et personnes handicapées, plus sujettes aux situations de violences/maltraitances. La question de la lutte contre les violences intrafamiliales est un sujet investi depuis plusieurs années au niveau du département d'Ille-et-Vilaine et du territoire du Pays de Saint-Malo face à des cas croissants de violences intrafamiliales observés sur une partie du territoire (aussi bien concernant les enfants que les adultes).

### 2.6.3. La prévention et l'éducation à la santé

Une surmortalité liée à la consommation d'alcool est clairement identifiée sur le territoire, soulevant un réel besoin de poursuivre les actions de prévention des addictions recouvrant à la fois les addictions avec et sans substance et également la question de la réduction des risques. Le développement des actions de prévention en direction des adolescents et des plus jeunes a ainsi été mis en avant par les acteurs du territoire.

De manière plus générale, la prévention et la promotion de la santé est également identifiée comme un volet à renforcer, du fait notamment d'indicateurs comparatifs de mortalité très significativement supérieurs sur le Pays de Saint-Malo. Ce travail passe par la mise en place d'actions dédiées au développement des compétences psychosociales, dès le plus jeune âge.

En matière de prévention médicalisée, le territoire est doté de dispositifs et d'espaces essentiellement localisés sur Saint-Malo. Les faibles taux de recours aux dépistages organisés des cancers et la méconnaissance des dispositifs de dépistage des maladies infectieuses notamment, rend nécessaire le renforcement des actions avancées et mobiles pour aller-vers les publics cibles.

Au-delà de la prévention médicalisée, les acteurs de terrain ont mis en évidence leur intérêt pour le renforcement d'actions de prévention et d'éducation à la santé permettant l'adoption de comportements favorables à la santé (alimentation, pratique d'une activité physique, hygiène buccodentaire).

### 2.6.4. L'accès aux soins et l'organisation des soins de premier et de second recours

Le Pays de Saint-Malo présente une offre de soins de premier recours inégalement répartie sur le territoire soulevant la question de l'accessibilité aux soins (mobilité des personnes, développement de l'aller-vers les personnes éloignées du soin).

Malgré des densités de professionnels de santé de premier recours légèrement supérieures au niveau national, les données de démographie médicale font état d'un vieillissement des médecins généralistes (24,1 % des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans) et soulève la question des départs à la retraite à anticiper.

Les professionnels de santé du territoire font également état d'inégalités d'accès aux soins, en particulier concernant certains publics vulnérables (freins financiers ou administratifs; isolement et difficultés de mobilité). Ces difficultés d'accès aux soins sont d'autant plus exacerbées pour les personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, pour lesquelles les difficultés de mobilité vers les soins sont accrues.

Enfin, la question de la coordination des soins sur le territoire apparaît comme indispensable. Des articulations sont à renforcer entre la ville et l'hôpital; entre le soin somatique / le médico-social / le social / la psychiatrie, afin d'assurer une continuité des soins dans le cadre du parcours du patient.

### 2.6.5. L'interconnaissance et la coordination des acteurs

Les échanges avec les acteurs du territoire (professionnels de santé, professionnels du secteur social et médico-social, élus) ont fait ressortir un besoin de renforcer l'interconnaissance des acteurs.

La superposition des espaces de coordination est à limiter et nécessite l'émergence d'articulations avec l'existante à l'échelle du territoire; et avec les démarches développées à l'échelle départementale (par exemple dans le champ de la santé mentale – mise en place du PTSM / évolution du projet de la MDA).

Enfin, dans un souci d'amélioration de la promotion de la santé à l'échelle locale, des relais, au niveau des EPCI et des communes, sur les questions de santé devront être mieux structurés pour assurer une plus grande visibilité des enjeux de santé au niveau local (aussi bien pour les professionnels du territoire, que pour la population).

Ainsi, les objectifs définis dans le présent Contrat Local de Santé visent à répondre aux enjeux saillants mis en lumière dans le diagnostic.

## 3. L'articulation du CLS avec les politiques publiques portées par les signataires du contrat

### 3.1. Les priorités des signataires

#### 3.1.1. Les priorités de l'Agence régionale de santé

Le projet régional de santé adopté le 29 juin 2018 fait reposer la politique de santé bretonne sur sept orientations stratégiques :

- Prévenir les atteintes prématurées à la santé et à la qualité de vie ;
- Garantir l'accès à une offre de santé adaptée et de qualité au plus près du domicile ;
- Faciliter les parcours de soins, de santé et de vie par une organisation plus coordonnée ;
- Renforcer la qualité et la pertinence des prises en charge ;
- Développer la performance et l'innovation du système de santé ;
- Mieux préparer le système de santé aux événements exceptionnels ;
- Construire et mettre en œuvre ensemble la politique de santé régionale.

L'Agence régionale de santé a souhaité cibler prioritairement les objectifs du PRS 2 pouvant trouver une mise en œuvre partenariale au sein des territoires via les CLS.

Sont retenus **4 axes stratégiques reflétant les priorités du PRS 2 et prenant en compte un objectif transversal de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé** :

- **Promotion de la santé** : actions de prévention et de promotion de la santé sur les déterminants de santé individuels et collectifs (dont santé-environnement) ;
- **Accès aux soins de premier recours** et développement de l'exercice coordonné ;
- **Populations vulnérables et leurs aidants** : accès aux accompagnements et aux soins, accès aux droits et place dans la cité, inclusion, coordination des soins et des parcours ;
- **Innovation et participation citoyenne** : action(s) dont le contenu et la mise en œuvre seront, sur la durée du CLS, définis et réalisés avec la participation directe des habitants.

Du fait de la combinaison fréquente de différents déterminants de santé, dont l'environnement, les objectifs du PRS s'inscrivent également dans le cadre du Programme régional santé environnement 2017-2021. Celui-ci, signé le 4 juillet 2017, donne la priorité aux actions engagées à l'échelle des territoires. **La réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé ainsi que l'amélioration de la visibilité et la territorialisation des initiatives sont les nouvelles ambitions portées par le PRSE3.**

Pour des questions de clarification des rôles, la coordination des soins et des parcours peut faire l'objet d'actions dans un CLS, en cohérence avec les dispositifs développés sur les territoires et leurs feuilles de route (MAIA, MDPH, PTSM, CPTS, PTA...). Un CLS n'a en effet pas vocation à installer ses propres instances de régulation des parcours qui doublonneraient avec les dispositifs territoriaux existants. De plus, il n'a pas vocation à définir des objectifs « internes » aux établissements : performance, pertinence, qualité, sécurité... ; ni des objectifs de programmation de l'offre sanitaire et médico-sociale.

### 3.1.2. Les priorités des communautés du Pays de Saint-Malo

Le Pays de Saint-Malo, avec l'ensemble de ses acteurs, s'est investi depuis plusieurs années dans une dynamique de santé avec une réelle prise en compte des préoccupations autour de la thématique santé. Il est doté depuis 2004, d'un dispositif d'Animation territoriale de Santé, qui contribue au développement d'un territoire, en impliquant les acteurs du sanitaire, médico-social et social mais aussi les élus, les bénévoles et la population dans le champ de la prévention et promotion de la santé.

Afin de conforter la dynamique engagée sur le territoire et d'améliorer les réponses en matière de santé de la population, la mise en œuvre d'un contrat local de santé est apparue comme l'outil indispensable pour formaliser une stratégie commune sur l'ensemble du territoire.

Compte-tenu de l'organisation et des collaborations existantes entre le PETR du Pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération, l'élaboration du CLS du pays de Saint-Malo s'est faite en coordination avec la démarche de Dinan agglomération sur la base d'une même ingénierie pour favoriser les passerelles entre les deux CLS.

### 3.2. L'articulation avec la politique de la ville

Les priorités définies dans le Contrat Local de Santé s'inscrivent en cohérence avec celles du Contrat de Ville 2015-2020 de Saint-Malo Agglomération, prorogé jusqu'en 2022.

Les orientations du Contrat Local de santé et les actions associées seront déclinées, pour tout ou partie, au niveau des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, situés à Saint-Malo.

Cette déclinaison sera assurée notamment dans le cadre de l'Atelier Santé Ville, qui bénéficiera d'un temps d'animation et de coordination dédié.

Seront notamment déclinées, à l'échelle du territoire politique de la ville :

- L'animation de temps de sensibilisation sur la qualité de l'air (*Axe 1 – fiche 3*)
- Le développement d'interventions visant à promouvoir les compétences psychosociales chez les plus jeunes en milieu scolaire (*Axe 3 – fiche 8*)
- Le développement de « l'aller-vers » les publics ayant moins recours aux dépistages organisés des cancers (*Axe 3 – fiche 11*)
- La sensibilisation au brossage de dents dans les écoles (*Axe 3 – fiche 15*)
- Le renforcement des actions visant à accompagner vers le soin les personnes en situation de précarité (*Axe 4 – fiche 18*)

### 3.3. L'articulation avec le Conseil Local de Santé Mentale

Les enjeux et problématiques mises en lumière dans le cadre de la démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé dans le champ de la santé mentale, devront trouver des réponses au travers des actions définies et pilotées par le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM).

Le CLSM, avec l'appui d'un temps de coordination dédié, aura ainsi la charge de :

- Définir un programme d'actions opérationnel dans le champ de la santé mentale, en articulation avec les orientations du Projet Territorial de santé mentale d'Ille-et-Vilaine et avec les besoins du territoire
- Assurer une animation et un suivi de ce programme dans le cadre du CLSM

Ce programme d'actions reprendra notamment les orientations suivantes :

- Développement d'une culture commune par la formation et la sensibilisation des acteurs du territoire et de la population
- Coordonner les acteurs pour limiter les ruptures de parcours
- Favoriser l'inclusion des personnes souffrant de troubles psy dans la Cité
- Mieux impliquer les usagers dans les accompagnements
- Renforcer la prévention du suicide, le repérage et la prévention des situations de crise
- Renforcer les réponses de proximité concernant l'accueil, l'écoute et l'orientation des jeunes du territoire et de leurs parents, en lien avec le projet de la MDA.

### 4. Le Contrat Local de Santé

#### Article 1 : Le périmètre géographique du Contrat Local de Santé

Le présent contrat couvre l'ensemble des Communautés du Pays de Saint-Malo.

#### Article 2 : Les objectifs du Contrat Local de Santé

Le CLS des communautés du Pays de Saint-Malo a pour finalité la réduction des inégalités territoriales, sociales et environnementales de santé.

Le CLS répond également à plusieurs objectifs transversaux :

1. Favoriser **l'interconnaissance et la lisibilité de l'existant**
2. Développer une dynamique de travail **intersectoriel** au niveau institutionnel et opérationnel
3. Améliorer **la prise en compte de la santé dans les politiques locales**
4. Renforcer les **compétences des acteurs**
5. Favoriser **l'implication et la participation des citoyens**
6. Favoriser **l'innovation / expérimenter**

#### Article 3 : Les signataires du Contrat Local de Santé

Le présent contrat est conclu entre :

- ▶ L'Agence régionale de santé de Bretagne,
- ▶ Le Pays de Saint-Malo,
- ▶ La Communauté de Communes Bretagne Romantique,
- ▶ La Communauté de Communes Côte d'Émeraude,
- ▶ La Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel,
- ▶ La Communauté d'Agglomération de Saint-Malo,
- ▶ La Région Bretagne,
- ▶ Le Département d'Ille-et-Vilaine,
- ▶ La Sous-préfecture,
- ▶ La CARSAT Bretagne,
- ▶ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- ▶ La Mutualité Sociale Agricole,
- ▶ L'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine,
- ▶ La direction diocésaine de l'enseignement catholique.

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1 ;

Vu l'arrêté en date du 29 juin 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé (PRS) de Bretagne ;

## Article 4 : Les axes stratégiques et les actions du Contrat Local de Santé

Les axes stratégiques de santé traités dans le CLS des communautés du Pays de Saint-Malo se déclinent en plusieurs axes thématiques de manière à répondre aux besoins prioritaires de santé identifiés sur le territoire.

### Quatre axes thématiques

Les signataires du présent contrat s'engagent à mettre en œuvre sur le territoire du Pays de Saint-Malo des actions en faveur de la santé des habitants, s'inscrivant dans les axes suivants :

#### **AXE 1 : Promouvoir un environnement favorable à la santé**

Les actions inscrites dans cet axe visent à :

- ▶ Favoriser l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées en perte d'autonomie
- ▶ Accompagner la population dans l'accession à un logement adapté et de qualité
- ▶ Favoriser l'accès à un environnement extérieur favorable à la santé
- ▶ Sensibiliser les professionnels et le grand public aux enjeux de santé-environnement et notamment la qualité de l'air (intérieur/extérieur)

#### **AXE 2 : Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité**

Les actions inscrites dans cet axe visent à :

- ▶ Faciliter le repérage des situations d'isolement et de fragilité
- ▶ Favoriser le repérage, l'orientation et la prise en charge des personnes victimes de violences
- ▶ Améliorer l'accompagnement des aidants non professionnels

#### **AXE 3 : Agir pour des comportements favorables à la santé**

Les actions inscrites dans cet axe visent à :

- ▶ Développer les compétences psycho-sociales chez les plus jeunes
- ▶ Renforcer le recours à la vaccination et aux dépistages des cancers
- ▶ Prévenir les addictions en particulier chez les jeunes
- ▶ Encourager les comportements favorables à la santé sur le territoire

#### **AXE 4 : Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables**

Les actions inscrites dans cet axe visent à :

- ▶ Faciliter l'aller-vers les personnes éloignées du soin et renforcer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité
- ▶ Favoriser l'attractivité du territoire et accompagner l'installation de nouveaux professionnels de santé
- ▶ Renforcer les coopérations entre professionnels de santé au service d'un parcours de soins sans rupture
- ▶ Améliorer la coopération et la communication entre les professionnels de santé de ville, et les professionnels de santé exerçant en établissement

## Volet socle

En complément de ces quatre axes, des actions transversales seront prévues, visant à renforcer l'interconnaissance, la coordination et la montée en compétences des acteurs intervenant dans le champ de la santé. Ces actions contribuent de manière transversale à assoir le « socle » du Contrat Local de santé, sur lequel repose le plan d'actions.

Des interventions pourront être menées en commun avec Dinan Agglomération, étant données la convergence de certaines problématiques et la mobilisation de partenaires communs aux deux territoires.

## Tableau récapitulatif des actions

Volet socle : Sensibilisation des acteurs, interconnaissance, formation, communication		
Fiche A	Mettre en place des temps de sensibilisation et d'information à destination des élus du territoire (élus du Pays, élus communautaires ou communaux)	PETR
Fiche B	Renforcer l'accès aux données et à la documentation en santé	PETR
Fiche C	Renforcer la communication autour des actions du CLS et des problématiques de santé sur le territoire	PETR
Fiche D	Favoriser la mise en réseau des acteurs dans le cadre du CLS	PETR

AXE 1 : Promouvoir un environnement favorable à la santé		
Fiche 1	Mettre en place un "forum habitat" à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs aidants	CARSAT-Inter-CLIC
Fiche 2	Former les acteurs intervenants auprès des enfants et jeunes enfants sur les sujets d'amélioration de la qualité de l'air intérieur	PETR
Fiche 3	Mieux informer les habitants sur les outils d'observation et de veille existants sur la qualité de l'air et sur le risque radon	PETR

AXE 2 : Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité		
Fiche 4	Coordonner les actions et les outils déployés sur le territoire en faveur du repérage de la fragilité	MAIA (puis DAC)
Fiche 5	Informer et sensibiliser au niveau de chaque commune un binôme élu/ agent pour être en capacité de jouer le rôle de rôle de relais entre l'usager et les professionnels de l'orientation social et santé	PETR – Conseil départemental
Fiche 6	Mettre en place une instance politique et institutionnelle sur la thématique de la lutte contre les violences	PETR
Fiche 7	Organiser un « Village des aidants » permettant d'accompagner les aidants non professionnels dans l'accès aux ressources du territoire	Inter-CLIC

AXE 3 : Agir pour des comportements favorables à la santé		
Fiche 8	Accompagner le développement d'interventions visant à promouvoir les compétences psychosociales	CC de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Fiche 9	Définir et mettre en œuvre un programme de prévention des addictions auprès des enfants et des jeunes en mobilisant notamment les étudiants en service sanitaire	PETR-ARS
Fiche 10	Assurer le déploiement territorial des missions de la CJC	Centre Hospitalier de Saint-Malo
Fiche 11	Mettre en place une action d'aller-vers visant à toucher les publics ayant moins recours aux dépistages organisés des cancers	ARS – CPAM - CRCDC
Fiche 12	Mobiliser les professionnels de santé de premier recours pour améliorer la couverture vaccinale hépatite B et papillomavirus en lien avec la Semaine européenne de la vaccination	Mission vaccination du département - ARS
Fiche 13	Définir un programme d'actions coordonnées dans le champ de l'alimentation et la promotion d'une activité physique	Maison de la nutrition - Conseil départemental
Fiche 14	Accompagner sur le territoire la mise en place d'un temps fort autour de la santé sexuelle	PETR
Fiche 15	Sensibiliser au brossage de dents dans les écoles du territoire	PETR - DSDEN

AXE 4 : Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables		
Fiche 16	Mettre en place une action expérimentale pour favoriser l'accès aux soins bucco-dentaires pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les personnes en grande vulnérabilité	PETR
Fiche 17	Mettre en place des temps d'information et d'interconnaissance pour les acteurs du soin, à domicile ou en établissement (santé et médico-social)	MAIA (puis DAC)
Fiche 18	Poursuivre et renforcer les actions visant à accompagner vers le soin les personnes en situation de précarité	PETR, CPAM, MSA, Ville de Saint-Malo
Fiche 19	Elaborer un schéma d'organisation des dispositifs passerelle à l'intention des personnes démunies et éloignées des dispositifs de santé	ARS - CPAM
Fiche 20	Coordonner les interventions communales / intercommunales en faveur de l'installation des professionnels de santé et favoriser leur implication dans les projets locaux	ARS – PETR

### Article 5 : Les acteurs et dispositifs associés au Contrat Local de Santé

- ▶ la coordination du Conseil Local en Santé mentale ;
- ▶ le temps de référent santé-précarité, intervenant sur la ville de Saint-Malo ;
- ▶ l'Atelier Santé Ville, intervenant au sein des quartiers prioritaires du territoire ;
- ▶ les professionnels de santé, professionnels médico-sociaux et professionnels sociaux ;
- ▶ les établissements et services de santé, établissements et services médico-sociaux présents sur le territoire ;
- ▶ le Conseil territorial de santé Saint Malo / Dinan
- ▶ les services des communes du Pays de Saint-Malo ;
- ▶ Dinan Agglomération, territoire voisin du Pays de Saint-Malo et appartenant au même territoire de santé ;
- ▶ les acteurs ressources et structures expertes locales ou régionales : ORS-Bretagne, IREPS, Centre régional de coordination des dépistages des cancers, Maison de la nutrition, Pôle régional de coordination en santé sexuelle
- ▶ les opérateurs de terrain participant à la mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé.

Seront également associés au Contrat Local de Santé, les instances et dispositifs en cours de mise en place sur le territoire : le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), les Communauté Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Les fiches-actions du contrat local de santé précisent les engagements des signataires et partenaires sur la durée du contrat.

### Article 6 : Le pilotage et l'organisation du suivi du Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé bénéficiera d'un temps dédié à l'animation du dispositif de pilotage et à la coordination des interventions des différentes parties-prenantes mobilisées dans le cadre du Contrat :

La gouvernance du Contrat sera structurée autour :

D'un **comité technique**, en charge du suivi technique et opérationnel des actions prévues au Contrat et de la préparation des réunions du comité de pilotage. Ce comité technique sera réuni autant que de besoin. Il associera :

- ▶ La chargée de mission CLS au niveau de la délégation départementale de l'ARS
- ▶ L'animatrice du CLS au niveau du PETR
- ▶ Le référent santé-précarité
- ▶ L'Animateur Atelier Santé Ville
- ▶ Le coordonnateur du CLSM
- ▶ Des personnes référentes identifiées au sein des 4 EPCI
- ▶ Des représentants des partenaires de terrain pilotes des actions du CLS pourront être associés en fonction des besoins.

D'un **comité de pilotage du CLS** : co-présidé par la délégation départementale de l'ARS et un élu représentant du PETR, le comité de pilotage est l'instance de décision chargée de valider les éléments de bilans et les ajustements possibles au contrat et aux fiches-actions.

Il valide les propositions d'avenants avant signature. Il effectue l'articulation avec les cadres de travail spécifiques des contractants. Il est composé des signataires du contrat et associe également des représentants des principaux partenaires pilotes d'actions.

La composition du comité de pilotage pourra évoluer en fonction des thématiques abordées et être élargie à d'autres membres en tant que de besoin. Le COPIL effectue le suivi du contrat local de santé ainsi que son évaluation et est à ce titre, responsable du déroulement de ses actions. Le comité de pilotage sera réuni une fois par an.

### Article 7 : Modalités de suivi et d'évaluation du Contrat Local de Santé

Le présent contrat fait l'objet d'un suivi annuel par le comité de pilotage. Ce suivi est préparé par le comité technique.

Le présent contrat fera l'objet d'une évaluation finale qui débutera durant la dernière année de validité. L'opportunité d'un renouvellement sera examinée par le COPIL au regard des résultats de cette évaluation.

L'évaluation portera sur deux niveaux :

1. **L'évaluation du programme d'actions du CLS** : ce volet concerne l'évaluation de la mise en œuvre et des effets de chaque action du programme. Il s'appuiera sur des remontées annuelles de la part des pilotes, via les fiches-bilans définies ;
2. **L'évaluation du Contrat Local de santé en tant que dispositif** : ce volet questionnera ainsi le niveau d'atteinte des objectifs transversaux du CLS (objectifs définis dans l'article 2 du présent contrat). Ce deuxième niveau d'évaluation interviendra durant la dernière année du Contrat, en 2024, et permettra de préparer le renouvellement du Contrat. L'évaluation du Contrat en tant que dispositif sera structurée autour de trois grandes questions :
  - En quoi le déploiement du Contrat local de santé contribue-t-il à l'évolution des pratiques des professionnels du territoire ?
  - Dans quelle mesure le CLS favorise-t-il le décloisonnement et le travail intersectoriel ?
  - Dans quelle mesure le CLS constitue-t-il un cadre favorable à l'expérimentation et la participation citoyenne ?

La démarche d'évaluation et la méthodologie définie fait l'objet d'une annexe dédiée.

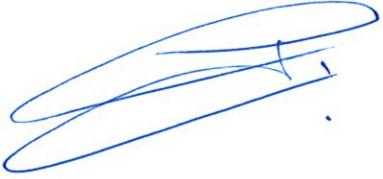
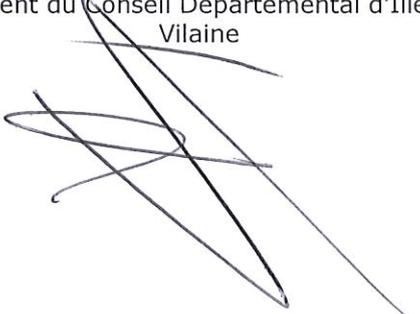
### Article 8 : La durée de validité du Contrat Local de Santé

Le CLS prend effet à la date de sa signature pour une durée de 5 ans (2020-2024).

Au cours de sa période de validité, le Contrat Local de Santé peut être modifié par voie d'avenant à la demande de l'une ou l'autre des parties.

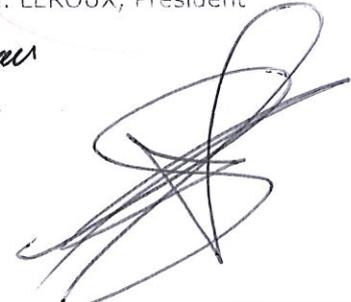
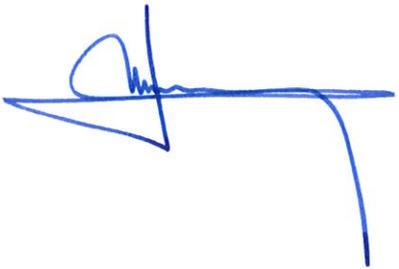
## 5. Signatures

A La Richardais, le 14 janvier 2020

<p>Pour le Pays de Saint-Malo, M. Claude RENOULT Président de Saint-Malo Agglomération</p> 	<p>Pour l'Agence régionale de santé de Bretagne, M. Stéphane MULLIEZ Directeur ARS Bretagne</p> 
<p>Pour le Conseil régional de Bretagne, M. Loïc CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil Régional</p> 	<p>Pour le Département d'Ille-et-Vilaine, M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine</p> 
<p>Pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Malo, M. Claude RENOULT, Président de Saint-Malo Agglomération</p> 	<p>Pour la Communauté de Communes Bretagne Romantique, M. André LEFEUVRE, Président de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique</p> 



**Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024**

<p>Pour la Communauté de Communes Côte d'Emeraude,              M. Alain LAUNAY,              Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude</p> 	<p>Pour la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel,              M. Denis RAPINEL,              Président de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel</p> <p>P/O <i>officière Ramé Purnaud</i></p> 
<p>Pour la Sous-préfecture,              M. Vincent LAGOGUEY              Sous-préfet</p> 	<p>Pour la CARSAT Bretagne,              M. JALADEAU, Directeur de la CARSAT Bretagne              et M. LEROUX, Président</p> <p><i>Jaladeau</i></p> 
<p>Pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,              Mme Claudine QUERIC,              directrice de la CPAM d'Ille-et-Vilaine</p> 	<p>Pour la Mutualité Sociale Agricole,              M. Michel FOUERE,              Délégué MSA Portes de Bretagne</p> 
<p>Pour l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine,              M Christian Wilhelm              Inspecteur d'académie, directeur académique des Services Départementaux de l'Education nationale</p> 	<p>Pour la direction diocésaine de l'enseignement catholique              PO/ Michel PELLE, directeur diocésain              M. Vincent QUIBEL              Adjoint chargé des collèges et lycées</p> 



# **Annexe 1 : Fiches actions du CLS des communautés du Pays de St-Malo**

<b>SOCLE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE .....</b>	<b>3</b>
<b>FICHE A : METTRE EN PLACE DES TEMPS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION A DESTINATION DES ELUS DU TERRITOIRE (ELUS DU PAYS, ELUS COMMUNAUTAIRES OU COMMUNAUX).....</b>	<b>3</b>
<b>FICHE B : RENFORCER L'ACCES AUX DONNEES ET A LA DOCUMENTATION EN SANTE.....</b>	<b>6</b>
<b>FICHE C : RENFORCER LA COMMUNICATION AUTOUR DES ACTIONS DU CLS ET DES PROBLEMATIQUES DE SANTE SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>9</b>
<b>FICHE D : FAVORISER LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS DANS LE CADRE DU CLS .....</b>	<b>12</b>
<b>AXE 1 : PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTE.....</b>	<b>14</b>
<b>FICHE 1 : METTRE EN PLACE UN "FORUM HABITAT" A DESTINATION DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE LEURS AIDANTS .....</b>	<b>14</b>
<b>FICHE 2 : FORMER LES ACTEURS INTERVENANTS AUPRES DES ENFANTS ET JEUNES ENFANTS SUR LES SUJETS D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR .....</b>	<b>18</b>
<b>FICHE 3 : MIEUX INFORMER LES HABITANTS SUR LES OUTILS D'OBSERVATION ET DE VEILLE EXISTANTS SUR LA QUALITE DE L'AIR ET SUR LE RISQUE RADON .....</b>	<b>21</b>
<b>AXE 2 : CONTRIBUER AU « VIVRE ENSEMBLE » ET AU RENFORCEMENT DES LIENS DE PROXIMITE ..</b>	<b>24</b>
<b>FICHE 4 : COORDONNER LES ACTIONS ET LES OUTILS DEPOSES SUR LE TERRITOIRE EN FAVEUR DU REPERAGE DE LA FRAGILITE.....</b>	<b>24</b>
<b>FICHE 5 : INFORMER ET SENSIBILISER AU NIVEAU DE CHAQUE COMMUNE UN BINOME ELU/ AGENT POUR ETRE EN CAPACITE DE JOUER LE ROLE DE RELAIS ENTRE L'USAGER ET LES PROFESSIONNELS DE L'ORIENTATION SOCIAL ET SANTE .</b>	<b>27</b>
<b>FICHE 6 : METTRE EN PLACE UNE INSTANCE POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE SUR LA THEMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES .....</b>	<b>30</b>
<b>FICHE 7 : ORGANISER UN « VILLAGE DES AIDANTS » PERMETTANT D'ACCOMPAGNER LES AIDANTS NON PROFESSIONNELS DANS L'ACCES AUX RESSOURCES DU TERRITOIRE.....</b>	<b>33</b>
<b>AXE 3 : AGIR POUR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE.....</b>	<b>36</b>
<b>FICHE 8 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'INTERVENTIONS VISANT A PROMOUVOIR LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES .....</b>	<b>36</b>
<b>FICHE 9 : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE PREVENTION DES ADDICTIONS AUPRES DES ENFANTS ET DES JEUNES EN MOBILISANT NOTAMMENT LES ETUDIANTS EN SERVICE SANITAIRE .....</b>	<b>40</b>
<b>FICHE 10 : ASSURER LE DEPLOIEMENT TERRITORIAL DES MISSIONS DE LA CJC .....</b>	<b>43</b>
<b>FICHE 11 : METTRE EN PLACE UNE ACTION D'ALLER-VERS VISANT A TOUCHER LES PUBLICS AYANT MOINS RECOURS AUX DEPISTAGES ORGANISES DES CANCERS.....</b>	<b>46</b>
<b>FICHE 12 : MOBILISER LES PROFESSIONNELS DE SANTE DE PREMIER RECOURS POUR AMELIORER LA COUVERTURE VACCINALE HEPATITE B ET PAPILLOMAVIRUS EN LIEN AVEC LA SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION .....</b>	<b>48</b>
<b>FICHE 13 : DEFINIR UN PROGRAMME D' ACTIONS COORDONNEES DANS LE CHAMP DE L'ALIMENTATION ET LA PROMOTION D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE .....</b>	<b>51</b>
<b>FICHE 14 : ACCOMPAGNER SUR LE TERRITOIRE LA MISE EN PLACE D'UN TEMPS FORT AUTOUR DE LA SANTE SEXUELLE...</b>	<b>54</b>
<b>FICHE 15 : SENSIBILISER AU BROSSAGE DE DENTS DANS LES ECOLES DU TERRITOIRE.....</b>	<b>57</b>
<b>AXE 4 : RENFORCER L'ACCES AUX SOINS SUR LE TERRITOIRE, NOTAMMENT POUR LES PERSONNES VULNERABLES .....</b>	<b>60</b>
<b>FICHE 16 : METTRE EN PLACE UNE ACTION EXPERIMENTALE POUR FAVORISER L'ACCES AUX SOINS BUCCODENTAIRES POUR LES PERSONNES AGEES, LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU LES PERSONNES EN GRANDE VULNERABILITE ..</b>	<b>60</b>
<b>FICHE 17 : METTRE EN PLACE DES TEMPS D'INFORMATION ET D'INTERCONNAISSANCE POUR LES ACTEURS DU SOIN, A DOMICILE OU EN ETABLISSEMENT (SANTE ET MEDICO-SOCIAL) .....</b>	<b>63</b>
<b>FICHE 18 : POURSUIVRE ET RENFORCER LES ACTIONS VISANT A ACCOMPAGNER VERS LE SOIN LES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE .....</b>	<b>66</b>
<b>FICHE 19 : ELABORER UN SCHEMA D'ORGANISATION DES DISPOSITIFS PASSERELLE A L'INTENTION DES PERSONNES DEMUNIES ET ELOIGNEES DES DISPOSITIFS DE SANTE .....</b>	<b>70</b>
<b>FICHE 20 : COORDONNER LES INTERVENTIONS COMMUNALES / INTERCOMMUNALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE ET FAVORISER LEUR IMPLICATION DANS LES PROJETS LOCAUX.....</b>	<b>73</b>

# Socle du Contrat Local de Santé

## Fiche A : Mettre en place des temps de sensibilisation et d'information à destination des élus du territoire (élus du Pays, élus communautaires ou communaux)

<b>Pilote pressenti</b>	PETR
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer la connaissance des élus autour des problématiques liées à la santé et les liens avec leurs compétences</li><li>• Favoriser la prise en compte des problématiques de santé au niveau local</li><li>• Favoriser l'appropriation des enjeux du CLS par les élus</li></ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Définir un programme pluriannuel de formations destiné aux élus</b> du territoire mobilisant différents intervenants / experts et permettant de couvrir les questions de santé / environnement ; promotion de la santé / déterminants de santé :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1 La qualité de l'air intérieur : les obligations et les leviers d'actions des élus locaux</li><li>2 Les liens entre aménagement et santé : la promotion d'un environnement favorable à la santé</li><li>3 Adéquation des logements aux personnes en situation de handicap et aux personnes en perte d'autonomie</li><li>4 Les compétences psychosociales : définition du concept et des approches en prévention et promotion de la santé</li><li>5 Les leviers des communes et EPCI pour intervenir dans le champ de la nutrition et de la promotion d'une activité physique</li><li>6 L'organisation territoriale de l'offre de soin</li></ol> <p>Des articulations seront à prévoir avec les actions de formation / sensibilisation prévues au titre du CLSM, notamment celles qui seront mises en place autour de la gestion des situations de crise et des urgences psychiatriques ; ainsi que la formation en santé environnement (incluant air intérieur et aménagement) en ligne mise en place par l'EHESP et qui sera déployée en 2020 par la Région Bretagne</p> <p><b>Calendrier et fréquences</b> : démarrage envisageable à partir de l'automne 2020 (suite aux élections) ; à prévoir sur les deux premières années du CLS, fréquence à définir selon le nombre d'inscrits et la disponibilité des partenaires.</p>

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux
	<input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)	<input type="checkbox"/> Familles et Enfants	<input type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _____
	<input type="checkbox"/> Personnes actives	<input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	<input type="checkbox"/> Usagers
	<input type="checkbox"/> Personnes âgées	<input type="checkbox"/> Autres, précisez :	
	<input type="checkbox"/> Tout public		

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays
	<input type="checkbox"/> EPCI, précisez :
	<input type="checkbox"/> Communes, précisez : _____
	<input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville
	<input checked="" type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération

<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	IREPS Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE)		
	ARS Conseil régional EHESP ORS-B Maison de la nutrition		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
	Modalités de participation envisagées : <input checked="" type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _____ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : Interventions de structures / acteurs experts pour animer les temps de sensibilisation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____	<input type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____  Budget prévisionnel : A définir

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui    précisez : CLSM
--	--

<b>Calendrier prévisionnel</b>	☒2020 ☒2021 ☒2022 ☐2023 ☐2024
--------------------------------	-------------------------------

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ nombre de personnes présentes à chaque session de formation proposée</li> <li>▪ représentativité des différents territoires au sein de ces sessions</li> <li>▪ utilité des formations du point de vue des participants</li> </ul>
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire de satisfaction</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs :
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :

## Fiche B : Renforcer l'accès aux données et à la documentation en santé

Pilote pressenti	PETR
------------------	------

Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la démarche d'observation et de connaissance du territoire</li> <li>• Favoriser l'accès à des outils utiles à la mise en œuvre d'actions dans le champ de la santé</li> </ul>
-----------------------------------	--

Modalités opérationnelles	<p><b>Volet 1 : Mettre en place un dispositif d'observation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager une réflexion autour de l'élaboration d'une convention de partenariat entre le Pays de Saint-Malo et la CPAM et la MSA pour la transmission annuelle de données relatives à :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'installation et l'activité des professionnels de santé de premier recours ;</li> <li>• le recours aux dépistages organisés des cancers</li> <li>• la couverture santé de la population</li> </ul> </li> <li>• assurer une veille locale sur les projets d'installation ou les départs anticipés au niveau du territoire, nécessitant l'identification d'une personne référente au sein de chaque EPCI, en lien avec les services et élus communaux et les CPTS</li> <li>• assurer un recueil des données de mortalité à l'issue du CLS, auprès de l'ORS-Bretagne (conventionnement à envisager avec l'ORS-Bretagne), ou bien prévoir un recueil de données via l'atlas de mortalité en cours de réalisation par l'ORS-B (financé par l'ARS)</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Favoriser l'accès au pôle documentaire et pédagogique sur le territoire du Pays de Saint-Malo en appui à la mise en place d'actions sur le territoire autour des thématiques prioritaires du CLS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le partenariat avec le Pôle ressources en promotion de la santé de Bretagne.</li> <li>• Ce partenariat permet, grâce à une enveloppe budgétaire de 500€ annuels, l'achat de nouveaux outils pour répondre aux besoins des acteurs de terrain, la valorisation des nouvelles acquisitions dans les outils de communication pour les professionnels, une possibilité de diffusion d'outils de prévention (préservatifs, ...), l'apport de conseils méthodologiques en proximité pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé.</li> </ul>
---------------------------	--

Public(s) visé(s)	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Usagers
-------------------	---	---	---

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : _____ <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _____ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	---

<b>Modalités d'intervention</b>
---------------------------------

<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPAM</li> <li>• MSA</li> <li>• ORS-Bretagne</li> <li>• EPCI</li> <li>• CPTS</li> <li>• ARS</li> </ul>
------------------------------	--

<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)
---	---

<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue
--	---

	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : soutien de l'IREPS pour la commande d'outils (volet 2) <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : Temps dédié au conventionnement et au recueil annuel des données ; temps d'exploitation des données ; temps dédié au pôle documentaire	<input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____  Budget prévisionnel : 500€ / an (volet 2)

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui    précisez : _____
--	---

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'une démarche d'observation / observatoire santé et des conventions de transmission de données</li> <li>▪ Actualisation des données de l'Observatoire</li> <li>▪ Diffusion des données de l'Observatoire auprès des acteurs</li> <li>▪ Evolution du nombre de contacts auprès du Pôle documentaire, thématiques d'intérêt et nature des outils mobilisés</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fiche de recueil des demandes effectuées auprès du pôle documentaire</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Perception des professionnels sur l'évolution et l'intérêt des informations mises à leur disposition</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête à destination des partenaires du CLS (Questionnaire / évaluation du CLS)</li> </ul>

## Fiche C : Renforcer la communication autour des actions du CLS et des problématiques de santé sur le territoire

Pilote pressenti	PETR
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les professionnels intervenant sur le territoire de la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du CLS</li> <li>• Renforcer l'information sur les questions de santé auprès du grand-public</li> <li>• Améliorer la lisibilité de l'existant auprès des professionnels et du grand-public</li> </ul>
Modalités opérationnelles	<p><b>Volet 1 : Définir un plan de communication pour la démarche de Contrat Local de Santé</b></p> <p>Engager un partenariat avec l'Institut D pour accompagner la mise en place d'un plan de communication pour le CLS définissant : les objectifs du plan, les outils mobilisables, les cibles.</p> <p>Ce plan pourra intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction et la diffusion de <b>Newsletters Santé trimestrielles voire mensuelles</b> présentant les actualités santé du territoire et diffusant des informations sur une thématique en lien avec la santé : la diffusion pourra être envisagée auprès des professionnels, mais aussi auprès de la population. Une newsletter commune à plusieurs opérateurs et acteurs du territoire pourrait être envisagée (à rediscuter avec les partenaires du territoire : PTA, MAIA, Inter-CLIC, ...)</li> <li>• La <b>structuration d'un réseau mobilisant les personnes en charge de la communication au sein des différents EPCI</b>, permettant d'assurer, via les outils de communication existants (ex : sites internet / magazines / gazettes communautaires), un relais des informations en lien avec la santé au niveau local auprès du grand public (diffusion de messages de prévention sur des sujets de santé publique, par exemple au moment des campagnes nationales, informations sur certaines actions du CLS...).</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Relayer les campagnes nationales de santé publique en lien avec les établissements de santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un <b>relais</b> pour les établissements de santé, <b>vers les acteurs ressources</b> (Ambassadeur du Moi(s) sans tabac ; réseau VAS - Pôle régional de coordination en santé sexuelle ; CRCDC ; CLSM...), leur permettant <b>d'accéder à de la documentation ou un appui à la mise en place d'actions de prévention dans le cadre des campagnes nationales de santé publique</b> : Mars bleu, Octobre rose, Movember, Moi(s) sans tabac, semaine de la vaccination, journée mondiale de lutte contre le SIDA, Semaine d'information en santé mentale ...</li> <li>• Favoriser l'organisation de rencontres inter-acteurs dans la préparation et la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans le cadre de ces campagnes nationales</li> </ul>

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux
	<input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)	<input type="checkbox"/> Familles et Enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _____
	<input type="checkbox"/> Personnes actives	<input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	<input checked="" type="checkbox"/> Usagers
	<input type="checkbox"/> Personnes âgées	<input type="checkbox"/> Autres, précisez :	
	<input checked="" type="checkbox"/> Tout public		

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays
	<input type="checkbox"/> EPCI, précisez :
	<input type="checkbox"/> Communes, précisez : _____
	<input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville
	<input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération

<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>CPTS, MAIA, PTA, CLIC</b> : contributions possibles à la Newsletter, réflexion autour d'une mutualisation possible des outils de communication</li> <li>▪ <b>Centre hospitalier de Saint-Malo (service santé publique en cours de création), Clinique de la Côte d'Emeraude et autres établissements de santé intéressés</b> : diffusion et participation à des actions d'informations / sensibilisation dans le cadre des campagnes nationales</li> <li>▪ <b>EPCI</b> (Services en charge de la communication ; référents santé) : relais des informations santé transmises par le PETR auprès du grand-public via les outils de communication existants</li> <li>▪ <b>Institut D</b> : partenariat qui permettrait l'intervention d'une ressource humaine en appui à la communication autour du CLS</li> <li>▪ <b>Opérateurs en charge d'appuyer la déclinaison régionale et locale des campagnes nationales</b></li> </ul>		
	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
	<b>Nature de l'action auprès du public</b> <input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : appui de la part de l'Institut D à étudier <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre  Budget prévisionnel : à définir avec l'institut D (potentiellement <b>entre 3000 et 5 000€</b> )

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui   précisez :
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'outils de communication communs et diffusés largement</li> <li>▪ Evolution des moyens de diffusion d'information : mise en place de newsletters régulières</li> <li>▪ Identification d'un point de contact au sein de chaque EPCI en charge de relayer les informations santé sur le territoire</li> </ul>
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Outils de suivi dédiés à l'action</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Perception des partenaires du CLS sur la lisibilité de l'offre de santé et des actions du CLS</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête à destination des partenaires du CLS (Questionnaire / évaluation du CLS)</li> </ul>	

## Fiche D : Favoriser la mise en réseau des acteurs dans le cadre du CLS

<b>Pilote pressenti</b>	PETR		
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fédérer les partenaires du Contrat autour des objectifs et du programme d'actions définis</li> <li>Accompagner le développement d'une culture commune</li> <li>Favoriser les liens inter-acteurs</li> <li>Informé des avancées des actions du CLS</li> </ul>		
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Volet 1 : Animer une « Journée santé »</b> mobilisant l'ensemble des partenaires du CLS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser cette « journée santé » 2 à 3 fois sur la durée du CLS, à partir de 2020, pour présenter le contenu du CLS.</li> <li>Cette journée sera structurée autour d'un sujet thématique transversal (thématique définie en COPIL CLS), de retours d'expériences, d'un temps de présentation du bilan annuel du CLS, et de temps conviviaux d'interconnaissance.</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Appuyer la mise en place ou le renforcement de réseaux thématiques / territoriaux dans le champ de la santé, notamment via les actions de formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le réseau « violence comment s'en sortir »</li> <li>Le réseau des acteurs de la Vie Affective et Sexuelle (VAS)</li> <li>Le réseau d' « acteurs relais » au niveau de chaque commune (binôme élu/agent communal) pour l'orientation des usagers dans le champ social et de la santé</li> <li>Réseau santé / précarité</li> <li>La mise en place d'un réseau d'acteurs autour de la thématique de la nutrition et de l'activité physique</li> <li>...</li> </ul>		
<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Usagers
<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération		
<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	L'ensemble des partenaires du CLS (tels que défini dans le contrat)		

<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _	<input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : enveloppe financière à définir  Budget prévisionnel : Prévoir une enveloppe de 3000€ par journée, soit une <b>enveloppe de 6 000 à 9 000€</b> sur la durée du Contrat
<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui    précisez :		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024		
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>		
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de « journées santé » organisées</li> <li>▪ Nombre de participants et évolution.</li> <li>▪ Représentativité des différents territoires parmi les participants</li> <li>▪ Représentativité des différents secteurs (soin, médico-social, social, prévention) parmi les participants</li> </ul>		
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Outils de suivi du PETR</li> <li>▪ Feuilles de présence</li> </ul>		
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>		
Indicateurs :  Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :			

# AXE 1 : Promouvoir un environnement favorable à la santé

## Fiche 1 : Mettre en place un "forum habitat" à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs aidants

<b>Action n°1</b>	<b>Mettre en place un « Forum Habitat » à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs aidants</b>
<b>Pilote pressenti</b>	CARSAT Bretagne et INTER-CLIC
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prévenir la perte d'autonomie en agissant en amont auprès des personnes âgées et personnes en situation de handicap, sur leur cadre de vie afin de les aider à anticiper les aménagements et adaptations nécessaires pour leur permettre de vivre à leur domicile le plus longtemps possible :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Apporter informations et conseils sur l'ensemble des problématiques liées à l'habitat : aménagements, aides techniques, aides financières, économies d'énergie, maintien de l'équilibre.</li><li>○ Sensibiliser à l'intérêt d'adapter son logement ou de changer pour une autre forme d'habitat</li><li>○ Sensibiliser les retraités à la notion de parcours résidentiel</li><li>○ Proposer des mises en situation par des ateliers interactifs</li><li>○ Permettre la rencontre avec les partenaires œuvrant dans ce domaine sur les stands</li></ul></li><li>• Accompagner les personnes âgées, personnes en situation de handicap et leurs aidants dans l'accèsion à un logement adapté.</li><li>• Favoriser l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap et aux personnes en perte d'autonomie</li></ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	Sur la durée du CLS, il est envisagé d'organiser deux forums selon les calendriers suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- le premier sur la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude pouvant intervenir en 2021 (avec un temps de préparation à engager dès le 2<sup>nd</sup> semestre 2020)</li><li>- le second sur Saint-Malo Agglomération, pouvant être organisé en 2022 ou 2023.</li></ul>

Pour organiser ces forums, il est prévu de :

- Mettre en place un temps de rencontre avec les différents partenaires afin d'engager une réflexion autour des modalités d'organisation du forum
  - o Valider le lieu du forum
  - o Identifier les parties-prenantes
  - o Valider les modalités et le contenu du forum
- Prendre contact avec les services de la Communauté de communes Côte d'Émeraude, la Communauté d'Agglomération de Saint-Malo et le PETR pour l'organisation logistique du forum (identification du lieu, mise à disposition de locaux...)
- Prévoir une communication sur le forum au niveau local : invitations, flyers, presse locale... avec l'appui des EPCI. Si la communication (réalisation des affiches / flyers / rédaction des invitations) pourra être réalisée par les pilotes, un soutien sera nécessaire pour assurer la diffusion de ces outils de communication et des invitations au niveau local.
- Réaliser une réunion d'étape afin de dresser un bilan du premier forum et anticiper la mise en place du second
  - o Compte-rendu du forum
  - o Pistes d'amélioration

Piste de réflexion : *contenu du forum*

- Table ronde sur l'aménagement (opérateur Habitat, bailleur social, info habitat)
- Table ronde sur le parcours résidentiel (résidences autonomie, résidences services...)
- Ateliers de sensibilisation (prévention des chutes, économies d'énergie, habitat)
- Stands

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux
	<input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)	<input type="checkbox"/> Familles et Enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _ _ _ _ _
	<input type="checkbox"/> Personnes actives	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	<input checked="" type="checkbox"/> Usagers
	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées	<input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez: Aidants, personnes en perte d'autonomie	
	<input type="checkbox"/> Tout public		

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Pays
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI, précisez : Saint-Malo Agglomération et la CC Côte d'Émeraude
	<input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _
	<input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville
	<input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération

Modalités d'intervention			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>PETR de Saint-Malo</b> : appui dans la mise en relation avec les EPCI voire l'organisation logistique (recherche de salle)</li> <li>▪ <b>EPCI</b> : soutien aux pilotes dans l'organisation logistique, dans l'identification des acteurs à mobiliser, dans la diffusion des invitations</li> <li>▪ <b>Partenaires à impliquer pour participer au forum</b> : MSA, CPAM, Opérateur Habitat, Bailleurs sociaux, ADIL, Point info Energie, Maison de l'Habitat...</li> <li>▪ <b>MDPH et Handicap 35</b></li> </ul>		
	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
	<input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action continue		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action continue		
	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : mobilisation des différents partenaires pour intervenir dans le cadre des forums	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input checked="" type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : source de financement à définir  Budget prévisionnel :  Hors location de la salle (si mise à disposition gratuite), prévoir une enveloppe de 700€ par forum (location de la sono et matériel divers ; frais des intervenants ; plateaux-repas des intervenants ; collation Communication – impression des documents de communication), soit <b>1 400€</b> pour les 2 forums envisagés sur la durée du CLS
	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui    précisez : Programmes locaux de l'habitat, orientations de la Conférence des financeurs de la Perte d'Autonomie		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input type="checkbox"/> 2024		

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions de travail organisées</li> <li>▪ Nombre de participants aux forums</li> <li>▪ Nombre de partenaires/professionnels mobilisés et investis dans l'organisation et le déroulement du forum</li> <li>▪ Nombre d'ateliers organisés</li> <li>▪ Nombre de tables rondes organisées</li> <li>▪ Diffusion des éléments de communication</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire de satisfaction</li> <li>▪ Bilans des forums</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	<p>Indicateurs :</p> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p>

## Fiche 2 : Former les acteurs intervenants auprès des enfants et jeunes enfants sur les sujets d'amélioration de la qualité de l'air intérieur

<b>Action n°2</b>	<b>Former les acteurs intervenants auprès des enfants et jeunes enfants sur les sujets d'amélioration de la qualité de l'air intérieur</b>
<b>Pilote pressenti</b>	PETR
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la montée en compétences des acteurs du champ de l'enfance et de la petite enfance sur la question de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur</li> <li>• Faire évoluer les pratiques des professionnels en faveur de comportements plus favorables à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur des locaux accueillant des jeunes enfants</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Mettre en place des sessions de sensibilisation à la question de l'air intérieur à destination des acteurs intervenants auprès des enfants et des jeunes enfants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation sur les liens entre qualité de l'air et santé</li> <li>- Sensibilisation aux gestes du quotidien, à adopter en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur,</li> <li>- Formation sur l'utilisation de produits ménagers sains pour la santé</li> </ul> <p>Les publics ciblés pour participer à ces formations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipes de PMI / CDAS</li> <li>- Les services petite enfance et enfance des EPCI (dont les Relais assistantes maternelles et les professionnels intervenant au sein d'Etablissements d'accueil du jeune enfant)</li> <li>- Les Assistantes maternelles</li> <li>- Les acteurs des réseaux parentalité (en cours de mise en place sur le territoire)</li> <li>- Les parents de jeunes enfants.</li> </ul> <p>Ces sessions seront animées par Capt'Air Bretagne, avec l'appui de l'Agence départementale/CD 35 et des CDAS, des EPCI et du PETR sur les aspects d'organisation logistique et le « recrutement » des publics cibles pour participer à ces formations. Des articulations peuvent être trouvées avec l'action financée par l'ARS et réalisée par l'association Label Vie qui vise à sensibiliser et accompagner les professionnels de la petite-enfance. Des interventions sont prévues en 2020 dans le cadre des réseaux d'EAJE animés par les CAF et PMI.</p> <p>Chaque session pourra mobiliser une quinzaine de participants et être menée en commun avec des acteurs de Dinan Agglomération, dès septembre 2020.</p> <p>Elles seront complétées par des temps de sensibilisation à destination des élus locaux, au démarrage des nouvelles mandatures (voir volet socle du CLS)</p> <p>Elles pourront également être ouvertes à d'autres acteurs intervenants auprès des enfants et adolescents par exemple, professionnels en charge des collèges et lycées.</p>

Le nombre de ces sessions de formation restera à déterminer en fonction des moyens alloués à Capt’Air dans le cadre de son CPOM. Il est envisagé de mener au moins une session de formation sur chacun des 3 EPCI prioritaires : CC de Dol, SMA et la CCBR.

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input checked="" type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : <i>professionnels au contact des jeunes enfants (services petite enfance/ professionnels intervenant au sein d'établissements d'accueil du jeune enfant, professionnels de PMI, RAM, Assistantes maternelles)</i> <i>Professionnels en contact avec des enfants / adolescents</i>  <input type="checkbox"/> Usagers
--------------------------	---	--	--

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Pays <input checked="" type="checkbox"/> EPCI, précisez : <i>CC Bretagne Romantique, Saint-Malo Agglomération, CC de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel</i> <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville  <input checked="" type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	--

<b>Modalités d'intervention</b>	
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Capt’Air Bretagne</b> : animation des formations</li> <li>▪ <b>ARS</b> : financement</li> <li>▪ <b>Services PMI des CDAS, PETR, EPCI, Réseaux parentalité</b> : « recrutement » des professionnels/parents pour participer aux formations, appui « logistique » dans l’organisation</li> </ul>
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	<p>Envisagez-vous l’implication du public bénéficiaire ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>Modalités de participation envisagées :</p> <p><input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet</p> <p><input type="checkbox"/> Concertation pour l’élaboration des actions</p> <p><input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions</p> <p><input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l’évaluation</p> <p><input type="checkbox"/> Association à l’ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)</p>

<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action inscrite dans la durée (Cycle d'action, atelier, ...)		
	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps humain des opérateurs animant les formations	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input checked="" type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ Budget prévisionnel :

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui   précisez : PCAET
---	--

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de sessions de formation organisées sur le territoire sur la qualité de l'air intérieur</li> <li>▪ Nombre de participants (dont parents de jeunes enfants)</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi par Capt'Air</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution des pratiques des professionnels de la petite enfance (professionnels intervenant au sein des EAJE, assistantes maternelles) et des parents</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enquête par questionnaire auprès des participants aux sessions de formations</li> </ul>

## Fiche 3 : Mieux informer les habitants sur les outils d'observation et de veille existants sur la qualité de l'air et sur le risque radon

<b>Action n°3</b>	<b>Mieux informer les habitants sur les outils d'observation et de veille existants sur la qualité de l'air et sur le risque radon</b>
<b>Pilote pressenti</b>	PETR
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les connaissances et l'information du public autour de la qualité de l'air intérieur et extérieur</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Volet 1 : Engager un partenariat avec Capt'Air et Air Breizh pour la transmission, l'analyse régulière de données relatives à la qualité de l'air sur le territoire et la communication sur ces données (fréquence à définir).</b> Des analyses territorialisées pourront être produites, le PETR assurera ensuite le relai auprès des EPCI qui assureront la diffusion de ces informations auprès du grand public via les outils de communication existants (au sein des services intercommunaux ou via les services des communes), en plus d'assurer la promotion des sites internet d'Air Breizh et de Capt'Air –voir également la fiche C du volet socle dédiée à la communication.</p> <p><b>Volet 2 : Animer des temps de sensibilisation sur la qualité de l'air à destination du grand-public.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser, au sein de 2 EPCI et en priorité dans les communes présentant un potentiel d'exposition au radon de niveau 3 une campagne de mesure du radon : achat de testeurs mis à disposition du public, à l'issue d'une réunion d'information et de sensibilisation à la question de la qualité de l'air intérieur. Un document explicatif permettant aux habitants de comprendre les résultats des mesures réalisées et de bénéficier de conseils simples sur les gestes à adopter au quotidien leur sera ensuite remis. Ce document pourra également informer et sensibiliser sur les liens entre radon et tabac. A l'image de l'action menée par l'Association APPROCHE Eco-Habitat en lien avec la Délégation départementale de l'ARS du Finistère, prévoir avant le démarrage de la campagne de mesure, la formation de diagnostiqueurs locaux. Ces derniers pourront être mobilisés par les particuliers pour assurer un diagnostic approfondi dans le logement en cas de mesures élevées (résultats supérieurs à 300 becquerels par mètre cube d'air (Bq/m<sup>3</sup>). En fonction des résultats, une orientation vers la plate-forme habitat et/ou d'autres acteurs pourra être proposée pour accompagner la mise en place d'actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur et de prévention du risque radon. La conception et les modalités de mise en œuvre de cette campagne de mesures du risque radon devront être travaillées dans le cadre de réunions de travail associant les principaux partenaires et les services des 2 EPCI.</li> <li>- Possibilité également de prévoir une intervention sur le quartier prioritaire de Saint-Malo, à définir avec l'Atelier Santé Ville autour de la qualité de l'air (intérieur et/ou extérieur). Le projet « Ambasad'air » de mesures citoyennes de la qualité de l'air, développé par la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) pourrait par exemple être envisagé.</li> </ul>

- Possibilité d'organiser des ateliers sur la qualité de l'air intérieur en partenariat avec la Mutualité Française de Bretagne.

**Volet 3 : Etudier la faisabilité d'une évaluation quantitative d'impact sanitaire de la pollution atmosphérique (EQIS-PA) sur le territoire du Pays de Saint-Malo.** Réunir un groupe projet en charge d'étudier cette faisabilité, et mobilisant Santé Publique France, l'ARS, le PETR, Air Breizh et Capt'Air (production et mise à disposition de données) : périmètre de l'étude et du territoire d'analyse ; coût de l'étude ; expertises à mobiliser (Observatoire Régional de la Santé, ...)

#### Public(s) visé(s)

- Jeunes enfants (1 à 12 ans)
- Jeunes adolescents (12 à 25 ans)
- Personnes actives
- Personnes âgées
- Tout public

- Personnes en situation précaire
- Familles et Enfants
- Personnes en situation de handicap
- Autres, précisez: Aidants, personnes en perte d'autonomie

- Elus locaux
- Professionnels, précisez : \_ \_ \_ \_ \_
- Usagers

#### Territoire(s) ciblé(s)

- Pays
- EPCI, précisez : **CC de la Bretagne Romantique, CC de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel**
- Communes, précisez : \_ \_ \_ \_ \_
- Quartier politique de la ville
- Action menée en lien avec Dinan Agglomération

#### Modalités d'intervention

#### Partenaires mobilisés

- **EPCI** : diffusion des données et informations fournies autour des enjeux de la qualité de l'air (volet 1) ; appui à la mise en place de la campagne de mesure du radon (volet 2)
- **Atelier Santé Ville** : mise en place d'une action de sensibilisation à la qualité de l'air sur le quartier prioritaire (volet 2)
- **Association Eco Habitat**
- **Conseil Régional**
- **ARS** : contribution à l'étude de faisabilité de l'EQIS-PA (volet 3)
- **Capt'Air Bretagne** : transmission et production de notes d'analyse à l'intention du grand-public pour le PETR et les EPCI (volet 1) + participation à l'étude de faisabilité de l'EQIS-PA (mise à disposition de données) (volet 3)
- **Air Breizh** : transmission et production de notes d'analyse à l'intention du grand-public pour le PETR et les EPCI (volet 1) + participation à l'étude de faisabilité de l'EQIS-PA (mise à disposition de données) (volet 3)
- **Santé Publique France** : contribution à l'étude de faisabilité de l'EQIS-PA (volet 3)
- **ADEME** : partenaire à solliciter pour participer à l'étude de faisabilité de l'EQIS-PA (volet 3)

<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action inscrite sur la durée (Cycle d'action, Atelier...)		
	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : appui de SPF dans le cadre du volet 3  <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps humains d'intervention pour la réalisation des actions	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : - - - - -	<input checked="" type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _  Budget prévisionnel : Volet 2 : achat d'une centaine d'appareils de mesure (usage unique) (2 500€ TTC) Volet 3 : à définir
<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui précisez : Plan régional Santé-Environnement ; Plans Climat Air Energie Territoire (PCAET)		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024		
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>		
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conventions de partenariat pour la transmission d'informations relatives à la qualité de l'air</li> <li>▪ Nombre de bénéficiaires des campagnes de mesure du radon par territoire</li> <li>▪ Réalisation et résultats de l'étude de faisabilité d'un EQIS-PA sur le territoire</li> </ul>		
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :		
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>		
Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'orientations pour engager des actions correctives suite aux campagnes de mesures</li> </ul>			
Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :			

# AXE 2 : Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité

## Fiche 4 : Coordonner les actions et les outils déployés sur le territoire en faveur du repérage de la fragilité

Action n°4	Coordonner les actions et les outils déployés sur le territoire en faveur du repérage de la fragilité		
Pilote pressenti	MAIA (puis DAC)		
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter le repérage des situations de fragilité</li> <li>• Harmoniser les outils utilisés sur le territoire</li> <li>• Accompagner leur diffusion auprès des acteurs de terrain</li> </ul>		
Modalités opérationnelles	<p><b>1/ Etablir un état des lieux des démarches locales visant à assurer un repérage des personnes en situation de fragilité à domicile.</b> Plusieurs territoires et acteurs sont engagés dans des projets et des actions visant à mieux repérer les situations de fragilité pour les personnes, souvent isolées, à domicile (PTA, projet du pôle de santé Posanbaie,...). Il s'agira donc dans un premier temps d'assurer un état des lieux de l'existant et de constituer un groupe de réflexion mobilisant les différents porteurs engagés.</p> <p><b>2/ Favoriser l'échange d'outils voire l'harmonisation des outils dédiés au repérage à domicile des situations de fragilité,</b> en articulation avec les réflexions qui seront menées via la Conférence des financeurs.</p> <p><b>3/ Mettre en place des temps de formation à l'utilisation de ces outils</b> pour faciliter leur appropriation par les professionnels de santé et intervenants du domicile.</p> <p><b>Ce travail, qui sera engagé par la MAIA, devra, à terme, être porté un DAC. Ainsi, la PTA et l'Inter-CLIC font partie des partenaires à associer à la réflexion dès le démarrage.</b></p>		
Public(s) visé(s)	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input checked="" type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : Professionnels de soins de premier recours,

	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Autres, précisez: toute personne en situation de fragilité à domicile	professionnels sociaux et médico-sociaux intervenants au domicile  <input type="checkbox"/> Usagers
--	---	--	---

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	---

Modalités d'intervention			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>ARS / PETR</b> : appui dans l'identification des projets et des démarches locales ; liens avec les réflexions départementales</li> <li>▪ <b>DAC / PTA / Inter-CLIC</b> : participation à la mise en œuvre, aux différentes étapes</li> <li>▪ <b>Hôpital de jour en gériatrie</b> : mobilisation possible du médecin gériatre pour participer à la réflexion et animer des temps de formation</li> <li>▪ <b>CPTS et Pôles de santé</b> : participation à la réflexion, mise en commun des outils existants ; participation au repérage</li> <li>▪ <b>EPCI / communes</b> : mise à disposition de locaux pour faciliter la mise en place des formations si besoin.</li> </ul>		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps humain des différents partenaires pour participer à l'action	<input type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _  Budget prévisionnel : /

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui précisez : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du Dispositif d'appui à la coordination ;</li> <li>• Conférence des Financeurs</li> </ul>
--	--

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation de l'état des lieux</li> <li>▪ Mise en place d'outils / d'un outil harmonisé/s</li> <li>▪ Nombre de sessions de formation mises en place et nombre de participants</li> </ul>
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Outils de suivi propres à l'action</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation effective des outils de repérage mis en place à l'échelle du Pays</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A définir avec les parties-prenantes et en fonction des outils mis en place</li> </ul>

## Fiche 5 : Informer et sensibiliser au niveau de chaque commune un binôme élu/ agent pour être en capacité de jouer le rôle de relais entre l'usager et les professionnels de l'orientation social et santé

Action n°5	<b>Informier et sensibiliser au niveau de chaque commune un binôme élu/ agent pour être en capacité de jouer le rôle de relais entre l'usager et les professionnels de l'orientation social et santé</b>
Pilote pressenti	Pilotage partagé entre le PETR et le Conseil départemental (Agence départementale)
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Faciliter l'accès des usagers à un service d'orientation sur le territoire</b></li> </ul>
Modalités opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1) Identifier au sein de chaque commune du territoire un binôme élu / agent communal pour intégrer un réseau d'« acteurs relais ».</b> Ces binômes bénéficieront de <b>temps d'information et de sensibilisation sur les outils d'orientation existants et les partenaires vers qui orienter les usagers</b> dans le champ du social et de la santé :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un temps d'information à prévoir par chaque CDAS, dès fin 2020 (à l'installation des nouvelles mandatures) sur :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'organisation et les missions du CDAS et la manière dont est structuré l'accueil dédié de premier niveau (mis en place à partir de janvier 2020, mobilisant une équipe formée et dédiée, en mesure d'assurer un <i>accueil social inconditionnel</i>)</li> <li>○ L'outil <i>Info Sociale en Ligne</i> (ISL) mis en place par le Conseil départemental. Cet outil est un service d'écoute et d'information, qui peut répondre aux questions des professionnels et usagers sur les problématiques d'accès aux droits et aux démarches. L'outil ISL pourra être élargi aux démarches en santé, sur la base de l'annuaire social numérique en cours de réalisation du niveau du département (<i>sous réserve de validation par le groupe de travail départemental</i>).</li> <li>○ Ces temps d'information pourront être renouvelés en 2023.</li> </ul> </li> <li>• Temps d'information à prévoir à la mise en place du DAC (2021)</li> <li>• Prévoir un rapprochement et une présentation des missions et services intégrées au sein des Maisons des Services au Public, futures Maisons France Service (2021-2022).</li> </ul> </li> <li><b>2) Accompagner la mise en place des formations au premier accueil pilotées par le Conseil départemental</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des formations visant à assurer un premier accueil social inconditionnel de proximité sont en train d'être élaborées en lien avec le CNFPT. Elles visent à former aux techniques de questionnement lors du premier accueil et à la réglementation existante de manière à assurer une orientation vers le bon acteur. Ces formations seront destinées aux agents d'accueil</li> </ul> </li> </ol>

des CDAS mais également ouvertes à des agents d'accueil de premier niveau au sein des CCAS, des mairies, ou encore MSAP / Maisons France Services. Une implication des agents communaux / agents des CCAS identifiés comme « relais » (volet 1) dans le cadre de ces formations pourra être possible, en fonction des places disponibles.

- Ces formations seront déclinées dans un premier temps sur deux secteurs pilotes : la Communauté de communes de la Bretagne Romantique, et le territoire du CDAS du Pays Malouin (Communauté de communes de la Côte d'Emeraude et Saint-Malo Agglomération hors Saint-Malo).
- En fonction des moyens, elles pourraient ensuite être dupliquées sur d'autres secteurs.

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input checked="" type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : Agents municipaux / CCAS <input type="checkbox"/> Usagers
--------------------------	--	---	--

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays (volets 1 et 2) <input checked="" type="checkbox"/> EPCI, précisez : CCBR, CCCE, une partie de SMA (volet 2) <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	--

<b>Modalités d'intervention</b>	
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>EPCI</b> : appui au PETR dans l'identification de binôme au sein de chaque commune. Appui à apporter aux partenaires dans l'organisation logistique des réunions d'information et des formations.</li> <li>▪ <b>CDAS</b> : interventions à prévoir auprès des réseaux des binômes (sur chaque territoire d'action sociale) + pilotage des formations au premier accueil en lien avec le CNFPT + mise en place d'un annuaire social numérique et pilotage de l'ISL</li> <li>▪ <b>CPAM</b> : appui dans l'intégration d'un volet « santé » à l'annuaire social numérique (à confirmer dans le cadre du COPIL départemental dédié)</li> <li>▪ <b>DAC</b> : interventions / supports d'information à présenter aux réseaux des binômes</li> <li>▪ <b>MSAP et futures Maisons France Service</b> : interventions à prévoir auprès des réseaux des binômes (sur chaque territoire d'action sociale)</li> <li>▪ <b>CNFPT</b> : animation et montage des formations au premier accueil</li> </ul>

Implication du public bénéficiaire	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
Nature de l'action auprès du public	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action inscrite sur la durée (Cycle d'action, Atelier...)		
	Appui humain	Appui logistique	Appui Financier
Ressources mobilisées	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : intervenants CNFPT	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : mobilisation possible des crédits dédiés à la formation des professionnels ( <i>selon les structures employeurs</i> )  Budget prévisionnel :
Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui précisez : Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)		
Calendrier prévisionnel	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input type="checkbox"/> 2024		
Méthodes d'évaluation	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>		
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de communes ayant identifié un binôme</li> <li>▪ Nombre de communes représentées lors des sessions d'information organisées par les CDAS</li> <li>▪ Nombre de communes participants aux sessions d'informations du DAC</li> <li>▪ Temps de rencontres organisés avec les MSAP</li> <li>▪ Nombre de professionnels bénéficiaires de la formation CNFPT</li> </ul>		
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données de suivi des interventions des CDAS</li> <li>▪ Outil de suivi dédié à l'action, recensement le nom et les contacts des binômes identifiés (à construire entre les EPCI / le PETR)</li> </ul>		
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>		
Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de sollicitation du dispositif ISL par des acteurs / habitants du territoire (possibilités techniques de recueil à confirmer)</li> </ul>			
Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A définir</li> </ul>			

## Fiche 6 : Mettre en place une instance politique et institutionnelle sur la thématique de la lutte contre les violences

Action n°6	<b>Mettre en place une instance politique et institutionnelle sur la thématique de la lutte contre les violences</b>
Pilote pressenti	PETR
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser les actions engagées sur le territoire en faveur de la lutte contre les violences</li> <li>• Mobiliser autour d'objectifs communs les élus et les différents partenaires compétents en matière de lutte contre les violences et de prise en charge des personnes victimes</li> <li>• Favoriser le repérage, l'orientation et la prise en charge en urgence et au long court des victimes de violences intrafamiliales</li> <li>• Favoriser la prise en charge sociale, judiciaire et proposer des soins adaptés et spécifiques</li> </ul>
Modalités opérationnelles	<p>Structurer une gouvernance du réseau avec la <b>mise en place d'une instance stratégique mobilisant les différents partenaires compétents et les élus, dans la continuité du réseau « violence comment s'en sortir » : « Comité de pilotage de lutte contre les violences »</b> avec pour mission de piloter les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer la pérennisation des interventions existantes permettant de prendre en charge et d'orienter les personnes victimes : poste d'intervenant social au commissariat et gendarmerie, consultations médico-sociales à l'hôpital</li> <li>▪ Assurer la poursuite des actions de prévention menées au titre du réseau (forums tout public sur les violences intrafamiliales, actions de prévention en collège, des échanges de pratiques)</li> <li>▪ Faire connaître les interventions existantes et le réseau auprès de l'ensemble des professionnels sociaux et de santé du territoire</li> <li>▪ Développer les interventions en milieu rural : proposer des consultations médico-sociales délocalisées du centre hospitalier au sein de MSP sur le secteur de Dol- Pleine Fougères</li> <li>▪ Travailler au développement des solutions d'hébergement et de logement de la personne victime / du conjoint violent (réponse à l'urgence, accompagnement à l'entrée dans un logement) – développement de places d'accueil en urgence sur le territoire</li> </ul> <p>Ce comité de pilotage sera réuni une fois par an.</p> <p>Intégrer dans le COPIL de lutte contre les violences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ des représentants du CLSPD de Saint-Malo et du CISPD de la CC de la Côte d'Emeraude, afin de garantir les liens avec ces conseils</li> <li>▪ des représentants d'acteurs institutionnels pouvant intervenir sur la prévention des violences tels que la CAF</li> </ul> <p><b>Le comité de pilotage pourra valider et accompagner la conclusion d'un Contrat Local de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, avec les services de l'Etat, marquant l'engagement des différentes parties-prenantes en faveur de la lutte contre les violences.</b></p>

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux
	<input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)	<input type="checkbox"/> Familles et Enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : professionnels de terrain, membres du collectif VIF
	<input type="checkbox"/> Personnes actives	<input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	
	<input type="checkbox"/> Personnes âgées	<input type="checkbox"/> Autres, précisez :	<input checked="" type="checkbox"/> Usagers
	<input type="checkbox"/> Tout public		

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays
	<input type="checkbox"/> EPCI, précisez :
	<input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _
	<input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville
	<input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération

<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procureur de Saint-Malo</li> <li>▪ CAF : intégration au COPIL</li> <li>▪ Conseil départemental</li> <li>▪ AIS</li> <li>▪ Le Goéland</li> <li>▪ APASE</li> <li>▪ Centre Hospitalier de Saint-Malo</li> <li>▪ ARS</li> <li>▪ DRDFE</li> <li>▪ DDCSPP</li> <li>▪ CCAS de Saint-Malo</li> <li>▪ MSA</li> <li>▪ Police</li> <li>▪ Gendarmerie</li> <li>▪ SDIS</li> <li>▪ Education nationale</li> <li>▪ DDEC</li> <li>▪ Elus représentants des 4 EPCI</li> <li>▪ Fondation Solacroup Hébert</li> <li>▪ Membres du CLSPD et CISP</li> </ul>		
	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
	Nature de l'action auprès du public <input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action inscrite sur la durée (Cycle d'action, Atelier...)		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _	<input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre

	<input type="checkbox"/> Autres, précisez : ----	<input type="checkbox"/> Autres, précisez : -----	<input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : co-financements engagés autour de certaines actions (poste d'ISG, nuitées dédiées à l'accueil de femmes victimes de violences intra-familiales...)  Budget prévisionnel : /
--	--	---	--

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui   précisez :  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CLSPD et <b>CISPD</b></li> <li>▪ <b>Schéma directeur départemental de lutte contre les violences faites aux Femmes d'Ille et Vilaine (signature prévue début 2020)</b></li> </ul>
--	--

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<p><i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i></p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions du comité de pilotage</li> <li>▪ Nombre de personnes touchées par les actions de prévention menées au titre du « réseau VIF »</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comptes rendus des sessions du COPIL</li> <li>▪ Feuilles de présence</li> <li>▪ Bilans des actions de prévention menées (dont estimation du nombre de participants)</li> </ul> <p><i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i></p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution des motifs d'intervention de l'intervenant social en gendarmerie</li> <li>▪ Evolution du nombre de plaintes déposées pour violences au commissariat et gendarmerie</li> <li>▪ Evolution du nombre de nuitées financées à l'association Le Goéland par la DDCSPP pour des femmes victimes de violences</li> <li>▪ Evolution du nombre de consultations médico-sociales dédiées pour les adultes et enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales au sein de l'UHTDC.</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport d'activité de l'ISG</li> <li>▪ Rapport d'activité de l'association Le Goéland</li> </ul>
------------------------------	--

## Fiche 7 : Organiser un « Village des aidants » permettant d'accompagner les aidants non professionnels dans l'accès aux ressources du territoire

Action n°7	<b>Organiser un « Village des aidants » permettant d'accompagner les aidants non professionnels dans l'accès aux ressources du territoire</b>		
Pilote pressenti	Inter-CLIC		
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la connaissance et la prise en compte des difficultés des aidants, de l'entourage et des proches par la mise en réseau des acteurs du territoire, les aidants et les associations</li> <li>• Appréhender les soutiens dont les aidants ont besoin pour leur permettre de porter à bien leur rôle dans le parcours de santé et de vie des personnes qu'ils accompagnent</li> <li>• Sensibiliser les aidants non professionnels et anticiper les situations d'épuisement et d'entrée en établissement</li> </ul>		
Modalités opérationnelles	<p><b>Organiser un « village des aidants » sur le territoire du Pays de Saint-Malo.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontrer les partenaires pour présenter le projet et les associer à la réflexion</li> <li>- Mettre en place un comité de pilotage, intégrant la Maison associative de la santé (MAS)</li> <li>- Réaliser des temps d'échange au travers de groupes de travail pour permettre la co-construction du village des aidants sur la base de l'outil pédagogique élaboré par la Maison Associative de la Santé et leurs retours d'expérience (projet déjà déployé sur d'autres territoires) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définir le format à privilégier (durée, interventions à prévoir, partenaires à mobiliser...)</li> <li>○ Identifier le lieu pertinent</li> <li>○ Une mobilisation de représentants d'utilisateurs pourrait être envisagée pour accompagner la co-construction de cet événement</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Mettre en place une communication autour de l'évènement pour informer la population (flyers, presse locale...)</b></p> <p><b>Assurer le bilan de l'action</b></p> <p>Il est envisagé pour le moment d'organiser cette action sur la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude, compte tenu du profil démographique de la population.</p> <p>Cette action pourra être envisagée fin 2021, après le « Forum habitat » (fiche action n°1).</p>		
Public(s) visé(s)	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Usagers

	<input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : Aidants non professionnels	
<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Pays <input checked="" type="checkbox"/> EPCI, précisez : CC de la Côte d'Emeraude <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération		
<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MAS</li> <li>▪ ARS</li> <li>▪ Conseil départemental</li> <li>▪ PTA / DAC</li> <li>▪ MAIA</li> <li>▪ CARSAT</li> <li>▪ MSA</li> <li>▪ Clinique</li> <li>▪ CPTS : relais d'information</li> <li>▪ ...</li> </ul>		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input checked="" type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action inscrite sur la durée (Cycle d'action, Atelier...)		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : Temps de travail salarié (x4) de la Maison Associative de la Santé Temps de bénévolat MAS  <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _ --	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _  Budget prévisionnel : Hors location de la salle (si mise à disposition gratuite), prévoir une enveloppe de <b>8000 € pour une journée</b> (comprenant la rémunération des intervenants – partenaires, acteurs, photographe ; frais de restauration ; communication)

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui précisez : projet MAS « Le Village des aidants »
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input type="checkbox"/> 2022 <input type="checkbox"/> 2023 <input type="checkbox"/> 2024
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de partenaires mobilisés</li> <li>▪ Nombre de réunions organisés</li> <li>▪ Nombre d'inscrits</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaires de satisfaction</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs :  Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :

# AXE 3 : Agir pour des comportements favorables à la santé

## Fiche 8 : Accompagner le développement d'interventions visant à promouvoir les compétences psychosociales

<b>Action n°8</b>	<b>Accompagner le développement d'interventions visant à promouvoir les compétences psychosociales</b>
<b>Pilote pressenti</b>	CC de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer les compétences psychosociales des enfants, dès le plus jeune âge</li></ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Volet 1 : Mise en place d'une action dédiée au développement des CPS dans des écoles du territoire de la CC de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Intervention de l'association Psychomédie dans 6 écoles du territoire communautaire (premier semestre 2020)<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 6 classes de CM2</li><li>▪ Ecoles publiques : Roz sur Couesnon, Le vivier sur mer, Pleine Fougères, RPI Broualan / Trans -la- Forêt</li><li>▪ Ecoles privées : Epiniac et baguer Morvan</li><li>▪ 1 semaine d'intervention par écoles</li></ul></li><li>2. Un temps de formation des enseignants et des personnels périscolaires par l'IREPS (formation au développement des compétences psychosociales) en amont de l'intervention de l'association dans les écoles (<i>à articuler avec le volet 2</i>)</li><li>3. Un temps de débrief sous la forme de « Café des parents » avec tous les parents et enseignants concernés</li></ol> <p>Selon les opportunités et les besoins, d'autres actions visant le développement des CPS pourront être mises en œuvre sur d'autres territoires à partir de 2020.</p>

<b>Volet 2 : Renforcer la formation des acteurs au développement des compétences psychosociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les acteurs sociaux, médico-sociaux et médicaux ciblés pour être formés aux CPS</li>   <li>• Organisation de temps de réflexion (groupe de travail) pour faciliter l'identification des besoins en formation et adapter l'offre de formation proposée</li>   <li>• Construire un programme de formations autour des compétences psychosociales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur un format adaptable à différents professionnels comme les professionnels sociaux, médico-sociaux, médicaux, éducatif...</li> <li>- Proposer un calendrier de formations sur la durée du CLS: une ou plusieurs actions de formation à prévoir chaque année <ul style="list-style-type: none"> <li>o Organiser des sessions de formations à destination des professionnels de l'éducation nationale (<i>à prévoir au premier trimestre 2020, en priorité sur le secteur de la CC de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel (articulation avec le volet 2)</i>)</li> </ul> </li> <li>- Diffuser l'information via les réseaux structurés de professionnels</li> </ul> </li> </ul>
---	--

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) scolarisés en CM2 <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input checked="" type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez: Aidants, personnes en perte d'autonomie	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : enseignants, directeurs d'écoles, autres professionnels en contact avec des enfants <input type="checkbox"/> Usagers
--------------------------	--	--	--

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays (volet 1) <input checked="" type="checkbox"/> EPCI (volet 2) : CC de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ecoles publiques : Roz sur Couesnon, Le vivier sur mer, Pleine Fougères, RPI Broualan / Trans -la- Forêt</li> <li>▪ Ecoles privées : Epiniac et bager Morvan</li> </ul> <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input checked="" type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération (volet 1)
-------------------------------	--

<b>Modalités d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Comité de pilotage du Dispositif de réussite éducative</b></li> <li>▪ <b>IREPS</b> : intervenant (volets 1 et 2)</li> <li>▪ <b>Psycomedie</b> : intervenant (volet 2)</li> <li>▪ <b>ARS</b> : financement</li> <li>▪ <b>Conseil départemental</b> : financement via le DRE (volet 2)</li> <li>▪ <b>CAF 35</b> : intervention au sein du Café des parents, dispositif soutenu par la CAF via le REAAP (volet 2)</li> <li>▪ <b>IEN, Ecoles, DDEC, DDEN, DSDEN</b> : participation à la mise en œuvre</li> <li>▪ <b>PETR</b> : appui dans la mise en œuvre (volet 1)</li> </ul>
<b>Partenaires mobilisés</b>	

<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input checked="" type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action inscrite sur la durée (Cycle d'action, Atelier...)		
	<b>Appui humain</b>	<b>Appui logistique</b>	<b>Appui Financier</b>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : Coordination professionnelle via le DRE <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _	<input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input checked="" type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : financement du Dispositif de réussite éducative  Budget prévisionnel : Pas d'enveloppe nouvelle à prévoir, sauf en cas d'extension des sessions de formations ou de mise en œuvre d'actions supplémentaires sur d'autres secteurs du Pays

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui précisez : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dispositif de Réussite Educative (secteur anciennement Politique de la Ville et actuellement en REP pour une partie du territoire)</li> <li>▪ Autres actions de formation aux CPS mises en place à destination de professionnels hors milieu scolaire</li> </ul>
--	---

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs :  Volet 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'enfants concernés par le projet</li> <li>▪ Nombre d'enseignants formés</li> <li>▪ Nombre de parents présents (Forum + café des parents)</li> <li>▪ Niveau de satisfaction de l'ensemble des parties</li> </ul> Volet 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction du programme de formation</li> <li>▪ Mise en place effective d'un calendrier de formations</li> <li>▪ Nombre de professionnels formés aux CPS</li> </ul>

	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : Outils de suivi de l'action
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs :  Volet 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impact sur l'ambiance scolaire</li> <li>▪ Impact sur les relations familiales, parentalité</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : Volet 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaires, entretiens</li> </ul>

## Fiche 9 : Définir et mettre en œuvre un programme de prévention des addictions auprès des enfants et des jeunes en mobilisant notamment les étudiants en service sanitaire

Action n°9	<b>Définir et mettre en œuvre un programme de prévention des addictions auprès des enfants et des jeunes notamment en mobilisant les étudiants en service sanitaire</b>		
Pilote pressenti	PETR - ARS		
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir les addictions chez les jeunes en renforçant la prévention par les pairs, favorisant la coordination des interventions locales et en mobilisant notamment les étudiants en service sanitaire</li> </ul>		
Modalités opérationnelles	<p>Monter un groupe de réflexion à l'échelle du Pays, mobilisant les professionnels intervenant dans la prévention et la prise en charge des addictions chez les jeunes (Liberté Couleur, ANPAA 35, CSAPA, Education Nationale) avec pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Définir un programme d'actions coordonné et une stratégie de mise en œuvre à l'échelle du territoire</b> (établissements non couverts, tranches d'âges pour lesquelles des actions de prévention ont vocation à être renforcées, implication / rôle de la CJC...) en s'appuyant sur les recommandations existantes intégrant entre autres des <b>actions de prévention par les pairs</b>.</li> <li>• <b>Définir une stratégie de mobilisation des étudiants en santé</b> (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, soins infirmiers et masseur-kinésithérapeute) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ identifier les possibilités et lieux d'intervention fréquentés par les jeunes (milieu scolaire ; écoles - universités ; maisons de quartiers ; clubs sportifs ;...)</li> <li>○ en s'appuyant sur les axes et les modalités d'intervention les plus efficaces (interventions répétées, approches à retenir... en lien avec les dispositifs et actions qui ont démontré leur efficacité en matière de prévention des addictions)</li> <li>○ possibilité de mobilisation de l'outil « escape game » développé par l'Assurance maladie à destination des 16-22 ans</li> </ul> </li> </ul>		
Public(s) visé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : <i>étudiants en service sanitaire</i> <input checked="" type="checkbox"/> Usagers

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : _____ <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	---

**Modalités d'intervention**

<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Etablissements de formation (IFSI, IFAS), Centre Hospitalier, Clinique de la Côte d'Emeraude</b> : participation à la réflexion pour co-construire le projet de mobilisation des étudiants en service sanitaire / étudiants stagiaires</li> <li>▪ <b>CPAM</b> : animation de l'outil « Escape game » et formation à son utilisation</li> <li>▪ <b>ANPAA 35, Liberté Couleur, CH / CJC</b> : participation au groupe de travail, construction des propositions d'intervention</li> <li>▪ <b>Education nationale, DDEC</b> : partenaire du groupe de travail</li> <li>▪ <b>Conseil régional</b> : soutien aux actions de prévention par les pairs (mise en place d'un réseau de jeunes pairs « Corres' Santé »)</li> <li>▪ <b>CPTS</b> : possibilité d'accueil d'étudiants en stage</li> </ul>		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : mobilisation des différents opérateurs compétents <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : mise à disposition d'outils pédagogiques	<input type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _  Budget prévisionnel :

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui    précisez : CLSPD, CISPD, CESC
--	--

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le programme d'actions coordonné</li> <li>▪ Le pourcentage de réalisation du programme d'actions</li> <li>▪ Nombre de jeunes mobilisés</li> <li>▪ Nombre d'étudiants mobilisés sur un projet en lien avec la prévention des addictions sur le territoire</li> </ul>
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données suivies par les opérateurs intervenants</li> <li>▪ Données des établissements de formation engagés dans le projet</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs :
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :

## Fiche 10 : Assurer le déploiement territorial des missions de la CJC

<b>Action n°10</b>	<b>Assurer le déploiement territorial des missions de la CJC</b>
<b>Pilote pressenti</b>	Centre Hospitalier de Saint-Malo - CSAPA
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la couverture territoriale de la CJC</li> <li>• Faciliter l'accès des jeunes à la CJC</li> <li>• Renforcer le repérage précoce et les orientations vers la CJC</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Volet 1 : Renforcer le maillage territorial de la CJC</b> : aider à la mise en place de consultations avancées, dans des locaux mis à disposition, repérés par le public jeune. Secteurs à couvrir en priorité : secteurs de Dol.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une consultation avancée sur Dol de Bretagne dans les locaux de l'Espace Jeunes (mise à disposition gratuite). Consultation avancée d'un temps infirmier, le mercredi après-midi ; fréquence mensuelle, dans un premier temps (possibilité d'augmenter le temps d'intervention en fonction des besoins).</li> <li>- Mettre en place, sur le même format, une consultation avancée sur Pleurtuit, dans les locaux de l'Espace Jeunes.</li> <li>- Assurer, en complément de ces temps de consultation, des rencontres avec les partenaires locaux (services municipaux, EPCI et élus concernés) afin de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Construire un plan de communication pour informer sur la mise en place des consultations</li> <li>o Présenter les missions de la CJC, l'équipe et ses modalités d'intervention</li> <li>o Définir les articulations possibles entre la CJC et les partenaires locaux.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Volet 2 : Assurer des temps de formation au repérage précoce auprès des professionnels intervenant auprès des jeunes (moins de 25 ans)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir des temps de sensibilisation à destination des professionnels en contact avec des jeunes, et en mesure de les orienter vers la CJC : santé scolaire, service social scolaire, services jeunesse, prévention spécialisée, Mission locale, FJT, CDAS, Points Info Jeunesse ...</li> <li>- Ces temps de sensibilisation devront être l'occasion pour l'équipe de la CJC de se présenter, de faire connaître les missions de la CJC, et de poser les principes du repérage précoce et de l'intervention brève.</li> <li>- Il est prévu, sur la durée du CLS, d'organiser une formation par an, d'une journée, pouvant associer une quinzaine de participants. En priorité :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sur le secteur de Dol dès 2020</li> <li>o Puis sur le secteur de la Côte d'Emeraude (2021),</li> <li>o Puis sur SMA et/ou la CCBR (2022 et 2023).</li> </ul> </li> </ul>

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adolescents (15 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez : Proches d'adolescents	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _____ <input checked="" type="checkbox"/> Usagers
--------------------------	--	--	---

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : <input checked="" type="checkbox"/> Communes, précisez : Dol, Pleurtuit <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	---

### Modalités d'intervention

<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>ARS</b> : financement de la mission CJC et des temps humains (déjà financé)</li> <li>▪ <b>PETR, en lien avec les EPCI</b> : soutien humain dans la mise en œuvre de l'action : mise en lien CJC / acteurs de terrain ; soutien dans l'organisation des temps de formation</li> <li>▪ <b>Communes de Dol et de Pleurtuit</b> : mise à disposition gratuite de locaux, soutien dans la mise en œuvre – liens avec les élus, participation au « recrutement » des professionnels bénéficiaires des temps de formation, communication</li> </ul>		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _____ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : participation aux temps de travail et de formation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____	<input type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____  Budget prévisionnel : Pas de budget complémentaire à prévoir

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui    précisez :
--	---

<b>Calendrier prévisionnel</b>	☒2020 ☒2021 ☒2022 ☒2023 ☒2024
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place effective de consultations avancées</li> <li>▪ Mise en place de temps de formation / sensibilisation au repérage précoce</li> <li>▪ Nombre de professionnels formés par EPCI</li> </ul>
	<p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données d'activité de la CJC</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution de la file active de la CJC par EPCI</li> <li>▪ Evolution de la fréquentation des consultations avancées</li> </ul>	
<p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données d'activité de la CJC</li> </ul>	

## Fiche 11 : Mettre en place une action d'aller-vers visant à toucher les publics ayant moins recours aux dépistages organisés des cancers

<b>Action n°11</b>	<b>Mettre en place une action d'aller-vers visant à toucher les publics ayant moins recours aux dépistages organisés des cancers</b>		
<b>Pilote pressenti</b>	Co-pilotage : ARS – Assurance Maladie - Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC)		
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès aux dépistages organisés des cancers pour les populations sous-dépistées en développant des interventions «d'aller-vers »</li> </ul>		
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Actions opérationnelles à définir avec le CRCDC et les acteurs de terrain suite à la signature du CPOM entre le CRCDC et l'ARS.</b></p> <p>Il s'agira de construire des interventions en direction des publics précaires et des personnes en situation de handicap en s'inscrivant dans une approche de démarche communautaire en santé. Des interventions pourront par exemple être envisagées avec le soutien de l'Atelier Santé Ville, auprès des habitants du quartier prioritaire de Saint-Malo.</p>		
<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input checked="" type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : <i>Populations sous-dépistées, à cibler en fonction des données de recours de l'Assurance maladie</i>	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Usagers
<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : à définir en fonction des données de recours au dépistage <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération		
<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	PETR EPCI MSA Autres acteurs à identifier, en fonction des actions définies		

<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input checked="" type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action inscrite sur la durée (Cycle d'action, Atelier...)		
	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez à définir ultérieurement	<input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : à définir ultérieurement	<input type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _  Budget prévisionnel : à définir ultérieurement

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui    précisez :
--	---

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : à définir en fonction des actions qui seront prévues
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
Indicateurs :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution des taux de recours au dépistage des cancers parmi les populations et sur les territoires cibles</li> </ul>
Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données CRCDC et/ou données de l'assurance maladie</li> </ul>

## Fiche 12 : Mobiliser les professionnels de santé de premier recours pour améliorer la couverture vaccinale hépatite B et papillomavirus en lien avec la Semaine européenne de la vaccination

<b>Action n°12</b>	<b>Mobiliser les professionnels de santé de premier recours pour améliorer la couverture vaccinale hépatite B et papillomavirus en lien avec la Semaine européenne de la vaccination</b>
<b>Pilote pressenti</b>	Mission vaccination du Département- ARS
<b>Objectifs spécifiques de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le taux de couverture vaccinale de contre l'hépatite B et le taux de couverture vaccinale contre le papillomavirus</li> </ul>
<b>Modalités opérationnelles</b>	<p><b>Volet 1 : Organiser des temps de sensibilisation relatifs à la vaccination contre les hépatites et la vaccination papillomavirus à l'intention des professionnels de santé du territoire :</b></p> <p>Temps de sensibilisation animés par la mission vaccination du département, à l'intention des professionnels du territoire : CPTS, infirmiers / médecins scolaires...</p> <p>Ces temps de sensibilisation seront l'occasion à la fois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'actualiser les connaissances des professionnels sur le sujet, et de sensibiliser plus largement à la question du dépistage et de la prévention des IST et la manière d'aborder le sujet avec les patients.</li> <li>- De mobiliser les professionnels volontaires pour participer à des actions de sensibilisation / prévention au moment de la semaine européenne de la vaccination (qui se déroule au printemps chaque année)</li> </ul> <p>Ainsi, ils pourraient être organisés, sur les différents territoires du Pays, en amont de la semaine de la vaccination, à partir de novembre 2020, pour préparer la semaine européenne de la vaccination de 2021.</p> <p>Le nombre de sessions de sensibilisation sera à confirmer, selon les attentes et les demandes des professionnels de santé. Un temps par territoire pourrait être envisagé sur la durée du CLS.</p> <p><b>Volet 2 : Impliquer les professionnels de premier recours en faveur du renforcement du recours à la vaccination dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer l'organisation d'actions de sensibilisation sur le terrain, par exemple sur le quartier prioritaire, avec l'appui de l'Atelier Santé Ville</li> <li>- Envisager la mise en place d'un dispositif mobile d'accès à la vaccination durant cette semaine, pour aller-vers les territoires plus éloignés</li> </ul>

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire	<input type="checkbox"/> Elus locaux
	<input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)	<input type="checkbox"/> Familles et Enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : professionnels de santé de premier recours
	<input type="checkbox"/> Personnes actives	<input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	<input type="checkbox"/> Usagers
	<input type="checkbox"/> Personnes âgées	<input type="checkbox"/> Autres, précisez :	
	<input checked="" type="checkbox"/> Tout public		

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays
	<input type="checkbox"/> EPCI, précisez :
	<input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _
	<input checked="" type="checkbox"/> Quartier politique de la ville
	<input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération

<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<b>Professionnels de santé</b> : CPTS, Santé scolaire, Unions régionales des professionnels, PMI, Conseil de l'ordre, ... : participation à l'action et relais de l'information auprès des patients <b>EPCI / communes</b> : mise à disposition de locaux pour la réalisation des formations ; communication <b>Atelier Santé Ville</b> : déclinaison de l'action sur le quartier prioritaire <b>CPAM</b> : lien à prévoir avec l'organisation du dépistage du cancer du col de l'utérus <b>CeGIDD</b> : sollicitation possible pour participer à des temps de sensibilisation communs, pour intégrer la question plus large de la prévention des IST		
	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
	<b>Nature de l'action auprès du public</b> <input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps humain dédié à la préparation et l'animation des sessions de sensibilisation	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	Budget prévisionnel : Volet 1 : moyens constants (sous réserve que les locaux pour la réalisation des formations soient mis à disposition)  Volet 2 : à définir en fonction des actions que les professionnels souhaiteront mener

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui précisez :
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de professionnels sensibilisés</li> <li>▪ Nombre de professionnels engagés dans une action dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination</li> </ul>
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution du taux de couverture vaccinale</li> </ul>	
Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A définir</li> </ul>	

## Fiche 13 : Définir un programme d'actions coordonnées dans le champ de l'alimentation et la promotion d'une activité physique

Action n°13	<b>Définir un programme d'actions coordonnées dans le champ de l'alimentation et la promotion d'une activité physique</b>
Pilote pressenti	Co-pilotage Maison de la nutrition et Conseil départemental (Agence départementale - mission sport)
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la lisibilité et l'interconnaissance des acteurs et des actions du champ de la nutrition</li> <li>• Accompagner la mise en place des orientations de la loi EGALIM sur les territoires</li> <li>• <b>Favoriser l'interconnaissance et le partenariat entre les secteurs social, sanitaire et sportif sur le pays de Saint-Malo autour de la réduction de la sédentarité</b></li> <li>• Poursuivre la sensibilisation des acteurs aux questions d'alimentation, de nutrition et de pratique d'une activité physique</li> </ul>
Modalités opérationnelles	<p><b>Accompagner la structuration d'un réseau local des acteurs qui interviennent dans le champ de la nutrition (promotion d'une activité physique, alimentation) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de sensibilisation et d'interconnaissance, sous le copilotage de l'Agence Départementale et de la Maison de la nutrition.</li> <li>- S'appuyer sur l'état des lieux et la dynamique engagée autour de l'expérimentation du PRECAPSS sur le territoire de la Bretagne Romantique et une partie du territoire de Saint-Malo Agglomération.</li> <li>- Mise en place d'une instance intersectorielle et participative « réduction de la sédentarité » réunissant des acteurs du secteur social, sanitaire et sportif ainsi que des usagers volontaires, en charge de soutenir les offres existantes, de proposer de nouvelles initiatives et de renforcer la communication. Pour exemple :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation de temps d'interconnaissance entre le secteur sportif et social et sanitaire autour de cette thématique, pour favoriser les partenariats</li> <li>○ Mise en place de temps de sensibilisation en direction des travailleurs sociaux et soignants pour la promotion de l'activité physique,</li> <li>○ Soutien méthodologique aux acteurs souhaitant initier des actions de sensibilisation à l'activité physique auprès de leurs usagers</li> <li>○ Appui à l'organisation de partenariats entre associations (ex : associations sportives volontaires pour une mutualisation du matériel utilisable dans le cadre de l'activité physique adaptée</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Sensibiliser les élus à la question de la nutrition (alimentation, activité physique) et aux leviers dont ils disposent (notamment au niveau de la restauration scolaire) (voir volet socle, fiche action A)</b></p>

**Construire, sur la durée du CLS, des axes de travail partagés à l'échelle du territoire dans le champ de la nutrition (alimentation, activité physique)**

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input checked="" type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : éducateurs sportifs associatifs, présidents des clubs, travailleurs sociaux, professionnels du soin... <input type="checkbox"/> Usagers
--------------------------	--	---	---

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	--

<b>Modalités d'intervention</b>			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PETR</li> <li>▪ EPCI</li> <li>▪ Communes et CCAS</li> <li>▪ Atelier Santé Ville</li> <li>▪ Référent précarité</li> <li>▪ Conseil régional</li> <li>▪ IREPS</li> <li>▪ Campus Sport Bretagne</li> <li>▪ DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)</li> <li>▪ Fédération des Agrobiologistes de Bretagne (et Agrobio-35)</li> <li>▪ Autres acteurs à identifier, en fonction des actions définies</li> </ul>		
	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		
	<b>Implication du public bénéficiaire</b> Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input checked="" type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
	<b>Nature de l'action auprès du public</b> <input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : mobilisation des opérateurs et acteurs experts / compétents sur le sujet	<input type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux	<input checked="" type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _

	<input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ --	<input type="checkbox"/> Autres, précisez : ____ ----	Budget prévisionnel :
<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui précisez : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)</li> <li>▪ Plan Brétillien d'insertion 2018-2022</li> <li>▪ PRECAPSS</li> <li>▪ « Mission sport » de l'Agence départementale</li> <li>▪ <b>Charte qualité pour la restauration collective dans les lycées</b> du Conseil régional</li> <li>▪ ...</li> </ul>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024		
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>		
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de partenaires engagés dans les réunions mises en place</li> <li>▪ Définition d'un programme d'actions dans le champ de la nutrition / activité physique pour le prochain CLS</li> </ul>		
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A définir</li> </ul>		
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>		
	Indicateurs : Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :		

## Fiche 14 : Accompagner sur le territoire la mise en place d'un temps fort autour de la santé sexuelle

Action n°14	<b>Accompagner sur le territoire la mise en place d'un temps fort autour de la santé sexuelle</b>		
Pilote pressenti	PETR		
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser le public aux questions de Santé sexuelle.</li> <li>• Informer sur les différentes approches de la Santé sexuelle.</li> <li>• Dynamiser et renforcer le réseau local des acteurs de la vie affective et sexuelle</li> <li>• Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité</li> <li>• Renforcer la prévention et le dépistage des IST et renforcer les stratégies de vaccination</li> </ul>		
Modalités opérationnelles	<p><b>L'action vise à assurer sur le territoire la mise en place d'un temps fort annuel autour de la santé sexuelle et du dépistage des IST.</b></p> <p>Ce temps fort pourra consister en la déclinaison au niveau local, de la semaine de la santé sexuelle (première édition en décembre 2019) ou bien de journées à prévoir en lien avec la Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1<sup>er</sup> décembre).</p> <p>Pour la préparation et le bilan de ce temps fort, il conviendra de s'appuyer sur le réseau des acteurs de la Vie Affective et Sexuelle (VAS) à l'échelle du Pays et d'en profiter pour <b>élargir ce réseau à d'autres acteurs intéressés pour intervenir dans le cadre du temps fort.</b></p> <p>Dans le cadre de ce temps fort, prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des stands d'information et de prévention mobilisant les structures locales intervenant dans le champ de la santé sexuelle.</li> <li>- Des actions de dépistage délocalisées du CeGIDD. Ces actions seront l'occasion d'expérimenter des consultations délocalisées du CeGIDD, qui pourraient être ensuite répliquées à plusieurs moments de l'année.</li> <li>- Des temps de sensibilisation à l'intention des professionnels de santé de premier recours (à prévoir par exemple en amont), en s'appuyant sur les Unions régionales (ex : URPS pharmaciens), et les CPTS : actualisation des connaissances, présentation des différentes structures du territoire...</li> <li>- Plusieurs lieux / communes d'intervention sur le Pays (ex : Saint-Malo, Dol, Combourg).</li> </ul>		
Public(s) visé(s)	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input checked="" type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _____ <input checked="" type="checkbox"/> Usagers

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : _____ <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	---

<b>Modalités d'intervention</b>		
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membres du collectif « VAS » (<b>Planning Familial, Aides, Pôle régional de coordination en santé sexuelle, CeGIDD, Liberté couleurs, Animation territoriale de santé, ...</b>) : organisation et animation du temps fort</li> <li>▪ <b>COREVIH</b> : temps de sensibilisation à destination des professionnels</li> <li>▪ <b>CPEF (CH de Saint-Malo et Planning Familial), Union régionale des pharmaciens, CPTS, Santé scolaire, l'accueil des victimes de violences intra-familiales du CH de Saint-Malo</b> : partenaires mobilisables pour intervenir</li> <li>▪ <b>EPCI, communes</b> : appui dans la mise en œuvre du temps fort (mise à disposition de locaux, communication auprès de la population)</li> </ul>	
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)	
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input type="checkbox"/> Action continue	
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _
		<input type="checkbox"/> AAP <input checked="" type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : enveloppe financière pour compléter le temps humain mis à disposition des partenaires et financer la communication autour du temps fort, des interventions de partenaires extérieurs (ex : formation)  Budget prévisionnel : <b>6 000€</b> par temps fort

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui    précisez : Plan régional de santé sexuelle
--	---

<b>Calendrier prévisionnel</b>	☒2020 ☒2021 ☒2022 ☒2023 ☒2024
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place effective d'un temps fort à l'échelle du territoire</li> <li>▪ Evolution du nombre de participants au temps fort (public bénéficiaire)</li> <li>▪ Evolution du nombre de partenaires impliqués</li> <li>▪ Nombre de professionnels de santé sensibilisés</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Outils de suivi de l'action – recueil annuel, au moment de la mise en œuvre</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution du nombre d'utilisateurs du CeGIDD</li> <li>▪ Evolution du nombre d'utilisateurs des CPEF de Saint-Malo et de Combourg</li> <li>▪ Evolution du nombre de visites au CPEF du CH de Saint-Malo, au CPEF du Planning Familial de Saint-Malo et au CPEF de Combourg</li> <li>▪ Evolution du nombre de personnes dépistées</li> <li>▪ Nombre de personnes rencontrées lors des temps forts et des actions en milieu scolaire</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports d'activité des structures</li> </ul>

## Fiche 15 : Sensibiliser au brossage de dents dans les écoles du territoire

Action n°15	<b>Sensibiliser au brossage de dents dans les écoles du territoire</b>		
Pilote pressenti	Co-pilotage envisagé : PETR - DSDEN		
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le brossage de dents des enfants</li> <li>• Améliorer l'hygiène buccodentaire des enfants</li> <li>• Permettre aux enseignants de grande section de maternelle d'aborder de façon ludique le thème de l'hygiène bucco-dentaire avec les enfants</li> </ul>		
Modalités opérationnelles	<p><b>Mettre à disposition des enseignants du primaire</b>, dans les écoles volontaires, <b>des outils pédagogiques pouvant être utilisés en classe, avec l'appui d'infirmier scolaire</b>, pour sensibiliser les enfants à l'hygiène buccodentaire et au brossage de dents et présenter ces outils dans le cadre de sessions de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Anatomie d'une dent et de la dentition</li> <li>▪ Intérêt du brossage régulier des dents</li> <li>▪ Comment se brosser les dents</li> <li>▪ Connaître les « amis et ennemis » des dents (lien avec l'alimentation et l'équilibre alimentaire)</li> <li>▪ Le dentiste : son rôle (éventuellement visite d'un cabinet dentaire)</li> </ul> <p>Le montage de l'action au sein de la classe pourra se faire avec le soutien de l'infirmier scolaire de secteur.</p> <p><b>Expérimenter le brossage des dents à l'école après les repas</b> (remise d'un kit de brossage (trousse avec dentifrice et brosse à dents)) <b>pour les enfants en grande section de maternelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cibler en priorité les écoles en REP et/ ou dans les secteurs repérés comme prioritaires au regard des données des bilans de santé réalisés par la PMI et par la santé scolaire (potentiellement le secteur de Dol / Pleine-Fougères). La sélection des écoles se fera en articulation avec la CPAM et la MSA au titre du déploiement du dispositif M'T Dents.</li> <li>▪ Dans un premier temps, il est envisagé d'intervenir dans les écoles des quartiers prioritaires de Saint-Malo.</li> <li>▪ Le déploiement au sein d'autres écoles cibles du territoire se fera en fonction des moyens financiers logistiques existants et pouvant être dédiés au projet :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Financements des kits pour les élèves</li> <li>○ Temps humain dédié à la distribution des outils pédagogiques aux enseignants et à la diffusion des outils pédagogiques existants (ex : mâchoire géante utilisée en classe) puis à la distribution des kits de brossage auprès des élèves</li> <li>○ Mobilisation des équipes enseignantes et des infirmiers scolaires de secteur</li> </ul> </li> </ul>		
Public(s) visé(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants	<input type="checkbox"/> Elus locaux

	<input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : enseignants  <input type="checkbox"/> Usagers
--	---	---	--

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Pays <input checked="" type="checkbox"/> EPCI, précisez : CC de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel (sous réserve), Saint-Malo Agglomération <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	--

Modalités d'intervention			
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>CPAM, MSA</b> : intervention dans le cadre du dispositif M'T Dents, aide au ciblage des écoles prioritaires</li> <li>▪ <b>EPCI, communes</b> : appui logistique dans la mise en œuvre de l'action</li> <li>▪ <b>Services PMI des CDAS</b> : aide au ciblage des secteurs prioritaires en fonction des résultats des bilans de santé à 3-4 ans.</li> <li>▪ <b>Santé scolaire (Infirmiers scolaires de secteur)</b> : participation au projet en appui des enseignants</li> </ul>		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : outils / supports pédagogiques	<input checked="" type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _  Budget prévisionnel : 1000 € pour l'achat de 150 trousse de prévention bucco-dentaire

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui précisez : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dispositif M'T Dents + interventions ciblées dans certaines écoles par l'UFSBD</b></li> <li>▪ <b>Dispositif et programme de réussite éducative</b></li> </ul>
--	---

<b>Calendrier prévisionnel</b>	☒2020 ☒2021 ☒2022 ☒2023 ☒2024
<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'enseignants sensibilisés.</li> <li>▪ Nombre d'écoles engagées.</li> <li>▪ Nombre de troussees délivrées.</li> </ul>
	<p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tableaux de bord de suivi de l'action</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution du taux de recours au chirurgien-dentiste dans le cadre de M'T Dents.</li> </ul>	
<p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données à recueillir auprès de la CPAM (convention de partenariat à établir)</li> </ul>	

# AXE 4 : Renforcer l'accès aux soins sur le territoire, notamment pour les personnes vulnérables

## Fiche 16 : Mettre en place une action expérimentale pour favoriser l'accès aux soins buccodentaires pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les personnes en grande vulnérabilité

Action n°16	<b>Mettre en place une action expérimentale pour favoriser l'accès aux soins buccodentaires pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les personnes en grande vulnérabilité</b>
Pilote pressenti	PETR
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>Favoriser l'accès aux soins buccodentaires des personnes âgées, les personnes en situation de handicap, ou en grande vulnérabilité qui n'ont pas les ressources suffisantes pour accéder à des soins en ville</li></ul>
Modalités opérationnelles	<p>L'objectif est d'expérimenter, sur la durée du CLS, un dispositif permettant un accès aux soins buccodentaires pour des personnes ayant besoin de soins urgents, mais n'ayant pas les ressources suffisantes pour accéder à des soins dentaires en libéral.</p> <p>Pour assurer la mise en place de ce dispositif, il s'agira dans un premier temps de réunir un <b>groupe projet pour définir le montage opérationnel du dispositif d'accès aux soins bucco-dentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Lieu envisagé à ce stade : réflexion en cours pour prévoir un accueil au niveau du service des urgences de l'hôpital de Saint-Malo. A confirmer et faisabilité à valider.</li><li>Financements : financements à confirmer (pistes de financements au titre de la CFPPA (soins dentaires pour les personnes âgées) ou via la CPAM ?)</li><li>Professionnels mobilisables : partenariats envisageables à explorer : avec la clinique de la Côte d'Emeraude ? avec des praticiens libéraux ? avec la CPTS ?</li><li>Public cible / conditions d'orientation du public vers le dispositif à définir. Une orientation vers le dispositif par le référent santé précarité pourrait par exemple être envisagée.</li><li>Définition du « parcours » du patient de l'orientation à la prise en charge, y compris en sortie du dispositif</li></ul>

Ce groupe projet devra associer a minima : le PETR, le Centre Hospitalier de Saint-Malo, la CPAM, la clinique de la Côte d’Emeraude et le centre dentaire de la Mutualité française, pour identifier d’éventuels axes de coopération.

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes en situation précaire	<input type="checkbox"/> Elus locaux
	<input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)	<input type="checkbox"/> Familles et Enfants	<input type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _ _ _ _ _
	<input type="checkbox"/> Personnes actives	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap	<input type="checkbox"/> Usagers
	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes âgées	<input type="checkbox"/> Autres, précisez :	
	<input type="checkbox"/> Tout public		

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays
	<input type="checkbox"/> EPCI, précisez :
	<input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _
	<input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville
	<input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération

<b>Modalités d’intervention</b>	
<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CH de Saint-Malo</li> <li>▪ Clinique de la Côte d’Emeraude</li> <li>▪ CPAM</li> <li>▪ ARS</li> <li>▪ La mutualité – Centre dentaire</li> <li>▪ CPTS</li> <li>▪ MSA</li> </ul>
	<p>Envisagez-vous l’implication du public bénéficiaire ?</p> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas <p>Modalités de participation envisagées :</p> <input checked="" type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l’élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l’évaluation <input type="checkbox"/> Association à l’ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation) <p><i>Une enquête sur l’accès aux soins dentaires a été réalisée en 2019 auprès des personnes en situation de précarité. La PASS du Centre Hospitalier et le CCAS de Saint-Malo ont accompagné la diffusion du questionnaire. Au total, 96 personnes ont complété le document. 65 personnes sur 93 (soit 70 %) pensent avoir besoin d’un suivi buccodentaire. Parmi les personnes ayant un suivi, 29 personnes disent ne pas avoir rencontré de chirurgien-dentiste depuis plus de 3 ans. La peur du dentiste et les problèmes financiers sont les principales raisons expliquant le non-recours aux soins</i></p>
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	
<b>Nature de l’action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue

	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : soutien au montage du projet, soutien à l'évaluation de l'expérimentation  <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _	<input type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : financements complémentaires à prévoir  Budget prévisionnel : à définir en fonction du montage financier du dispositif

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui   précisez :
--	--

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	---

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place du groupe projet</li> <li>▪ Mise en place effective de l'expérimentation</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résultats de l'expérimentation : nombre de bénéficiaires, profil des bénéficiaires, soins apportés (niveau de gravité / urgence des soins réalisés)</li> </ul> Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :

## Fiche 17 : Mettre en place des temps d'information et d'interconnaissance pour les acteurs du soin, à domicile ou en établissement (santé et médico-social)

Action n°17	<b>Mettre en place des temps d'information et d'interconnaissance pour les acteurs du soin, à domicile ou en établissement (santé et médico-social)</b>		
Pilote pressenti	MAIA (puis DAC)		
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'interconnaissance et la coordination entre les professionnels de santé du territoire</li> <li>• Renforcer les coopérations entre professionnels au service des patients et de leur accès aux soins</li> <li>• Accompagner l'accueil des nouveaux professionnels sur le territoire et favoriser leur implication dans les réseaux existants</li> </ul>		
Modalités opérationnelles	<p><b>Organiser des temps d'information conviviaux à destination des nouveaux professionnels de santé intervenant sur le territoire</b>, en libéral, au sein d'établissements et services de santé ou médico-sociaux, ou encore en étude (ex : internes en médecine). Ces temps d'information serviront à délivrer aux professionnels des informations relatives à l'offre de soin, aux outils de travail et de coordination existants sur le territoire et à favoriser la mise en réseau.</p> <p>Des interventions d'acteurs tels que les établissements de santé, les CPTS, le DAC... pourront être envisagées.</p> <p>Ces réunions d'information seront organisées avec l'appui des établissements de santé, mais aussi des EPCI, des communes et du PETR (mise à disposition de salle, communication auprès des professionnels au local (invitations ciblées le cas échéant).</p> <p>Sur la durée du CLS il est envisagé d'organiser, dans différents lieux du territoire, deux réunions par an en 2020 et 2021. Puis, une réunion par an en 2022, 2023 et 2024. Cette fréquence pourra être ajustée en fonction des sollicitations et des besoins.</p>		
Public(s) visé(s)	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : <i>Professionnels du secteur sanitaire et médico-social nouvellement installés sur le territoire</i> <input type="checkbox"/> Usagers

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : _____ <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _____ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	---

**Modalités d'intervention**

<b>Partenaires mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>EPCI et PETR</b> : appui dans l'organisation logistique des réunions (mise à disposition de salle, diffusion des invitations...)</li> <li>▪ <b>ARS et CPAM</b> : appui dans l'identification des nouveaux professionnels de santé installés sur le territoire</li> <li>▪ <b>Etablissements de santé ; ESMS ; services PMI des CDAS ; services de santé scolaire</b> : interventions dans le cadre de ces réunions + soutien possible dans l'organisation (mise à disposition de salle, diffusion des invitations...)</li> <li>▪ <b>PTA puis DAC ; CPTS</b> : soutien dans la communication autour de ces rencontres ; interventions dans le cadre des réunions</li> </ul>		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action inscrite sur la durée (Cycle d'action, Atelier...) <input type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _____ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps des intervenants	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____  Budget prévisionnel : Budget convivialité (collations, boissons) pour 7 réunions envisagées : 700€

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui    précisez :  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place des CPTS,</li> <li>▪ Mise en place du DAC</li> </ul>
--	--

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de rencontres réalisées par territoire</li> <li>▪ Nombre de participants par territoire</li> <li>▪ Nombre d'intervenants différents impliqués dans les rencontres</li> </ul>
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi par l'Inter-CLIC / feuilles de présence</li> </ul>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	Indicateurs :  Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :

## Fiche 18 : Poursuivre et renforcer les actions visant à accompagner vers le soin les personnes en situation de précarité

Action n°18	<b>Poursuivre et renforcer les actions visant à accompagner vers le soin les personnes en situation de précarité</b>
Pilote pressenti	Pilotage partagé : PETR, CPAM, MSA, Ville de Saint-Malo
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité</li> <li>• Améliorer les taux de recours aux bilans de santé proposés par la CPAM</li> <li>• Renforcer la dynamique partenariale autour de l'accès aux soins des personnes en situation de précarité</li> </ul>
Modalités opérationnelles	<p><b>Volet 1 : Poursuivre l'animation des « Journées santé précarité »</b></p> <p>Il est prévu d'organiser 2 journées sur la durée du CLS:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2020 : organisation de la « Journée santé précarité » à Saint-Malo, avec l'appui de l'infirmier référent santé précarité.</li> <li>- En 2021 ou 2022 : étudier la faisabilité de délocalisation de cette journée sur Dol (locaux disponibles, mobilisation des professionnels de santé libéraux, mobilité des usagers sur Dol...)</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Poursuivre les séances d'information auprès des professionnels sur l'accès aux droits</b></p> <p>Organisation tous les 2 ans, une demi-journée d'informations relatives à l'accès aux droits en santé (actualisation des connaissances). Ainsi, 2 à 3 séances sont prévues sur la durée du CLS.</p> <p>Ces temps d'informations sont ouverts à tous les professionnels sociaux du territoire (professionnels des CDAS, des CCAS) et mobilisent des partenaires clefs, intervenants pour présenter leurs dispositifs : CPAM, CAF, CARSAT.</p> <p><b>Volet 3 : Renforcer l'accès aux bilans de santé de la CPAM et aux « Rendez-vous santé » de la MSA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Impliquer les CCAS</b> dans l'orientation de leurs publics vers le Centre d'Examens de Santé de la CPAM à Saint-Malo :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Redynamiser la convention de partenariat CPAM / CCAS de Saint-Malo : informer et sensibiliser les équipes du CCAS,</li> <li>○ Etablir une convention de partenariat avec au moins un CCAS (ou une autre structure d'accompagnement des personnes en situation de précarité) sur chacun des 3 autres EPCI du Pays</li> </ul> </li> <li>- <b>Etudier les solutions de transport accompagné vers le CES</b> pour les secteurs éloignés de Saint-Malo (Communauté de communes de la Bretagne Romantique, CC Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel)</li> </ul>

- **Renforcer la communication sur l'existence des « Rendez-vous santé », destinés aux affiliés de la MSA, éloignés du système de soin (sous-consommates) ciblés par la MSA. Identifier les freins éventuels à l'accès à ces rendez-vous de bilan et définir des axes d'amélioration le cas échéant.**

**Volet 4 : Renforcer la dynamique partenariale autour de l'accès aux soins des personnes en situation de précarité**

Assurer une veille sur cette thématique, accompagner la mise en place de projets en faveur des personnes en situation de précarité, développer une culture commune, .... Ce travail sera soutenu par le référent santé précarité.

Des liens devront être assurés avec l'élaboration du schéma d'organisation des dispositifs passerelle (voir fiche action 19)

**Public(s) visé(s)**

- Jeunes enfants (1 à 12 ans)
- Jeunes adolescents (12 à 25 ans)
- Personnes actives
- Personnes âgées
- Tout public

- Personnes en situation précaire
- Familles et Enfants
- Personnes en situation de handicap
- Autres, précisez:

- Elus locaux
- Professionnels, précisez : professionnels sociaux intervenant par exemple au sein des CDAS et des CCAS
- Usagers

**Territoire(s) ciblé(s)**

- Pays
- EPCI, précisez : Saint-Malo Agglomération (volet 1) ; CC de la Bretagne Romantique (volet 2) CC de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel (volets 1 et 2)
- Communes, précisez : \_ \_ \_ \_ \_
- Quartier politique de la ville
- Action menée en lien avec Dinan Agglomération

**Modalités d'intervention**

**Partenaires mobilisés**

- Volet 1 : Référent santé – précarité ; Atelier santé ville ; Professionnels de santé bénévoles ; EPCI et communes ; CPTS ; Agence départementale et réseaux des acteurs orienteurs
- Volet 2 : Agence départementale ; CCAS ; CAF ; CPAM ; CARSAT
- Volet 3 : CES de la CPAM ; CCAS de Saint-Malo ; EPCI et CCAS ; CARSAT ; MSA
- Volet 4 : Référent santé précarité ; ensemble des partenaires intervenant en faveur des personnes en situation de précarité sur le territoire (voir également la fiche action 19) ; Conseil régional

<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas		
	Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)		
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue		
<b>Ressources mobilisées</b>	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps humain du référent santé précarité ; interventions bénévoles des professionnels de santé (volet 1) ; interventions dans le cadre des séances d'informations (volet 2)	<input type="checkbox"/> Communication <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : financement du poste d'infirmier référent santé-précarité  Budget prévisionnel : Volet 1 : 1 500€ pour une journée (location de matériel pour les professionnels, accueil café, repas des intervenants, kit hygiène pour les bénéficiaires) (3 000€ sur la durée du CLS)  Volet 3 : Budget à définir en fonction des actions retenues.
<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui    précisez : Contrat de ville, volet cohésion sociale		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024		

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels participants à la Journée Santé Précarité</li> <li>• Nombre de réunions d'information sur l'accès aux droits et nombre de professionnels participants</li> <li>• Evolution du nombre de conventions de partenariats signées entre la CPAM et les CCAS / autres structures sur le territoire</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p>
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de patients vus lors de la Journée santé précarité et profil</li> <li>• Evolution du nombre de patients vus au CES de la CPAM par secteur de résidence</li> </ul> <p>Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan de la journée santé précarité</li> <li>• Données CES</li> </ul>

## Fiche 19 : Elaborer un schéma d'organisation des dispositifs passerelle à l'intention des personnes démunies et éloignées des dispositifs de santé

Action n°19	<b>Elaborer un schéma d'organisation des dispositifs passerelle à l'intention des personnes démunies et éloignées des dispositifs de santé</b>
Pilote pressenti	ARS – CPAM
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer d'un état des lieux partagé de l'existant et des besoins faisant le point sur les démarches d'« aller-vers »</li> <li>• Assurer l'articulation des acteurs sur un même territoire, en définissant un cadre commun d'objectifs et d'actions en faveur des personnes démunies et éloignées des dispositifs de santé</li> <li>• Définir des actions visant l'« aller-vers », complémentaires avec l'existant, dans la perspective de lutter contre le renoncement aux soins</li> </ul>
Modalités opérationnelles	<p>Engager un travail à l'échelle du territoire du Pays de Saint-Malo associant les partenaires clefs intervenant auprès des personnes démunies dans la perspective de définir un schéma d'organisation des « dispositifs passerelle » : <b>mettre en place un groupe de travail dédié</b>, copiloté par l'ARS et la CPAM avec pour missions de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Réaliser un état des lieux partagé</b> des dispositifs passerelle existants à l'échelle du territoire du Pays de Saint-Malo et identifier les faiblesses de l'offre locale et les axes d'amélioration à privilégier. S'appuyer pour cela sur les partenaires tels que le SIAO, la DDCS, le Conseil départemental, la MSA – pour assurer une mise à dispo d'un socle de données et de documents, utiles au travail de diagnostic</li> <li>2) <b>Définir un plan d'actions</b> listant les interventions à engager pour répondre aux faiblesses identifiées, notamment dans la perspective d'assurer, de manière coordonnée, sur le territoire les missions suivantes (<i>à valider avec le groupe de travail dédié</i>) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les populations en grande précarité</li> <li>• Mettre à jour les droits sociaux</li> <li>• Proposer des actions de promotion de santé visant sur le moyen terme le renforcement des compétences des populations concernées</li> <li>• Garantir l'accès à une consultation médicale,</li> <li>• Garantir l'accès à une consultation de dépistage médicalisé</li> <li>• Répondre aux besoins de soutien psychologique</li> <li>• Répondre aux besoins de soins dentaires ou accompagner vers une réponse adaptée,</li> <li>• Orienter et accompagner pour la prise en charge de la réponse aux besoins de soins spécialisés,</li> <li>• Accompagner vers une prise en charge par le dispositif de droit commun</li> </ul> </li> </ol>

**3) Etablir une convention d'engagement des partenaires clefs dans la mise en œuvre de ce plan d'actions.** Identifier dans le cadre de cette convention les articulations à organiser pour assurer la continuité de la prise en charge entre les dispositifs passerelle et l'offre de droit commun

L'implication attendue des partenaires est attendue à différents stades :

- Participation à la réflexion, aux réunions de travail qui seront organisées
- Partage des données et de la documentation existante dans la perspective de construire le diagnostic
- Implication dans le portage et la mise en œuvre du schéma : via la signature de la convention d'engagement, via la communication autour des actions du schéma auprès des professionnels et auprès des usagers concernés

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input checked="" type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input type="checkbox"/> Elus locaux  <input type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _ _ _ _ _  <input checked="" type="checkbox"/> Usagers
--------------------------	---	--	--

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	---

<b>Modalités d'intervention</b>	
<b>Partenaires mobilisés</b>	Partenaires institutionnels : PETR, DDCS, Conseil départemental, MSA, CAF, EPCI, CARSAT, communes et CCAS.  Opérateurs de terrain : CPTS, SIAO, PASS, EMPP, structures médico-sociales et sociales (CAARUD, CHRS, ...), associations du secteur social
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas  Modalités de participation envisagées : <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)
<b>Nature de l'action auprès du public</b>	<input type="checkbox"/> Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...) <input checked="" type="checkbox"/> Action continue

	<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<b>Ressources mobilisées</b>	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps humain dédié à l'animation de la réflexion	<input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input checked="" type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _  Budget prévisionnel : action réalisée à moyens constants  Budget supplémentaire à définir en fonction des actions définies dans le cadre du schéma

<b>Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:</b>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui   précisez :  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (2018-2022) – chantier 1, objectif opérationnel 1</li> <li>▪ Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté</li> <li>▪ Plan Brétilien d'insertion 2018-2022</li> <li>▪ Comité Local de Coordination des Solidarités à l'échelle de la ville de Saint-Malo</li> </ul>
--	---

<b>Calendrier prévisionnel</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 2020 <input checked="" type="checkbox"/> 2021 <input checked="" type="checkbox"/> 2022 <input checked="" type="checkbox"/> 2023 <input checked="" type="checkbox"/> 2024
--------------------------------	--

<b>Méthodes d'évaluation</b>	<i>Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus</i>
	Indicateurs : • Nombre de conventions signées pour définir le schéma d'organisation territoriale des dispositifs passerelle
	Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : • Suivi par les pilotes de l'action
	<i>Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)</i>
Indicateurs : • Maillage territorial en dispositifs « passerelle » • Evolution de la file active des usagers accompagnés par ces dispositifs • Indicateurs du plan d'actions du schéma	
Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil : • Suivi par les pilotes de l'action avec l'appui des partenaires signataires de la convention d'engagement	

## Fiche 20 : Coordonner les interventions communales / intercommunales en faveur de l'installation des professionnels de santé et favoriser leur implication dans les projets locaux

Action n°20	<b>Coordonner les interventions communales / intercommunales en faveur de l'installation des professionnels de santé et favoriser leur implication dans les projets locaux</b>
Pilote pressenti	PETR – ARS
Objectifs spécifiques de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser de manière coordonnée les élus du territoire en faveur de l'installation des professionnels</li> <li>• Favoriser l'attractivité du territoire et l'installation de nouveaux professionnels de santé</li> <li>• Structurer l'accompagnement à l'installation des professionnels de santé</li> </ul>
Modalités opérationnelles	<p><b>Volet 1 : Coordonner les interventions en faveur de l'installation des professionnels de santé libéraux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un <b>dispositif de concertation</b> mobilisant les élus du territoire :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Informer les élus sur les dispositifs existants et les démarches en cours à l'échelle du territoire du Pays de Saint-Malo</li> <li>o Coordonner les efforts et les moyens locaux</li> <li>o Assurer une veille et une observation des besoins en offre de soins et des dynamiques locales d'installation et départs : engager une réflexion autour de l'élaboration d'une convention de partenariat entre le PETR et la CPAM pour la transmission annuelle de données d'installation et d'activité ; assurer une veille locale sur les projets d'installation ou les départs anticipés au niveau du PETR,</li> </ul> </li> <li>- <b>Identifier des relais / référents au niveau de chaque EPCI pour orienter les acteurs dans leurs démarches d'installation</b> (mise en réseau, informations sur les dispositifs existants, sur les possibilités d'installation au local...) vers dispositifs de soutien existants (ARS, CPAM)</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Accompagner les futurs professionnels intéressés dans les démarches d'installation à travers une politique d'accueil des nouveaux arrivants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Du côté des EPCI :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Apporter un soutien (mise en réseau, informations sur les dispositifs existants, sur les possibilités d'installation au local...) aux professionnels souhaitant s'installer.</li> <li>o Construire des outils de communication innovants, valorisant les conditions d'exercice et de vie sur le territoire à l'intention des professionnels de santé : outils à co-construire avec des professionnels de santé (installés ou en formation)</li> </ul> </li> </ul>

- *Du côté de la CPAM et de l'ARS :*
  - o Informations sur les aides financières à l'installation
  - o Accompagnement dans les démarches administratives en lien avec l'activité de soin
  - o Accompagnement informatique (prise en main des outils à disposition du professionnel de santé, utilisation du DMP, de la carte vitale, ...)
  - o Accompagnement médicotéchnique (sensibilisation et information en lien avec les évolutions réglementaires et tarifaires en matière de prescription médicamenteuse)
- *Avec l'appui des établissements de santé et des CPTS :* promouvoir le territoire auprès des étudiants:
  - o Mettre en place des temps d'accueil, de découverte, de présentation des atouts et ressources du territoire auprès des étudiants en santé (médicaux et paramédicaux) - en partenariat avec les professionnels de santé, les établissements de formation, les élus...
  - o Sensibiliser les professionnels de santé à l'accueil de stagiaires

**Volet 3 : Mettre en place un groupe de réflexion associant les membres du comité technique de suivi du CLS et les établissements de santé et structures de coordination intéressés.**

Ce groupe de réflexion devra permettre de formuler des propositions pour renforcer la participation des professionnels de santé à des actions de santé publique sur le territoire : accompagner les CPTS dans la définition de leur projet sur la partie dédiée à la prévention, la mise en place de projets ville-hôpital autour de l'éducation thérapeutique du patient ...

La PTA (future **DAC**), **au carrefour des relations ville/hôpital dans l'appui aux parcours complexes, sera associée à la réflexion.**

En fonction des travaux de ce groupe, des actions pourront être définies et intégrées au prochain CLS.

Ce groupe pourra être mis en place à partir de 2021, une fois que les principaux temps de mobilisation des acteurs autour du CLS auront été engagés (en lien avec les actions C, D, 17).

<b>Public(s) visé(s)</b>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez:	<input checked="" type="checkbox"/> Elus locaux  <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels, précisez : Professionnels de santé s'installant sur le territoire  <input type="checkbox"/> Usagers
--------------------------	---	---	---

<b>Territoire(s) ciblé(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pays <input checked="" type="checkbox"/> EPCI, précisez : secteurs prioritaires pour le soutien à l'installation : CC de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, CCBR <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _ _ _ _ _ <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville <input type="checkbox"/> Action menée en lien avec Dinan Agglomération
-------------------------------	--

**Modalités d'intervention**

**Partenaires mobilisés**

- **ARS, CPAM, MSA** : plate-forme d'appui à l'installation des professionnels de santé ; présentation des aides financières à l'installation ; soutien technique et administratif dans les démarches d'installation
- **EPCI** : identification de personnes référentes ; participation au dispositif de concertation ; orientation des professionnels
- **PTA / DAC / CPTS / Maisons et Pôles de santé** : mise en réseau ; diffusion d'informations ; participation aux réflexions et aux actions
- **Etablissements de santé / CPTS** : intervention auprès de futurs professionnels ; liens avec les lieux de formation
- **URPS, professionnels de santé intéressés**
- **Conseil régional** via l'appel à manifestation d'intérêt BoosTerr Santé
- ...

**Implication du public bénéficiaire**

Envisagez-vous l'implication du public bénéficiaire ?  
 Oui     Non     Ne sait pas

Modalités de participation envisagées :  
 Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet  
 Concertation pour l'élaboration des actions  
 Mise en œuvre des actions  
 Mobilisation au moment de l'évaluation  
 Association à l'ensemble des étapes du projet (Elaboration, mise en œuvre, évaluation)

**Nature de l'action auprès du public**

Action ponctuelle (temps fort, forum, formation...)  
 Action continue

**Ressources mobilisées**

<i>Appui humain</i>	<i>Appui logistique</i>	<i>Appui Financier</i>
<input type="checkbox"/> Appui méthodologique Précisez : _ _ _ _ <input checked="" type="checkbox"/> Autres, précisez : temps humain dédié à l'animation de la réflexion ; temps humain au niveau des EPCI	<input checked="" type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input checked="" type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _ _ _  Budget prévisionnel :

**Articulation avec d'autres dispositifs ou politiques locales:**

Ne sait pas     Non     Oui    précisez : Projet de Territoire du Pays de Saint-Malo

**Calendrier prévisionnel**

2020    2021    2022    2023    2024

**Méthodes d'évaluation**

*Déroulement du projet : mise en œuvre de l'action et résultats attendus*  
 Indicateurs :  
 ▪ Identification effective d'un relais au sein de chaque EPCI  
 ▪ Nombre de réunions de concertation mobilisant les élus  
 ▪ Nombre de maîtres de stage parmi les médecins  
 ▪ Nombre de réunions du groupe de réflexion (volet 3)  
 ▪ Nombre et profil des partenaires participants à la réflexion (volet 3)

Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :

- Données Assurance maladie
- Données de suivi au niveau des EPCI et du PETR

*Impact du projet : conséquences globales de l'action (bénéfiques ou non, immédiates ou différées)*

Indicateurs :

- Evolution du nombre de jeunes médecins installés sur le territoire par secteur
- Evolution du nombre d'infirmiers installés sur le territoire par secteur
- Mise en place d'actions de prévention impliquant les professionnels de santé (volet 3)

Outil(s) mobilisé(s) pour le recueil :

- Données Assurance maladie

# **Annexe 2 : Les modalités d'évaluation du Contrat Local de Santé**

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

### Les objectifs poursuivis par le Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé poursuit d'une part des objectifs définis propres aux quatre axes thématiques du Contrat. Ces objectifs sont précisés dans chacune des fiches actions qui déclinent de manière opérationnelle les axes du contrat.

**D'autre part, le CLS vise six objectifs transversaux** – « socles » des interventions qui seront menées sur la durée du contrat :

- 1 Favoriser l'interconnaissance et la lisibilité de l'existant
- 2 Développer une dynamique de travail intersectoriel au niveau institutionnel et opérationnel
- 3 Renforcer les compétences des acteurs
- 4 Améliorer la prise en compte de la santé dans l'ensemble des politiques locales
- 5 Favoriser l'implication et la participation des citoyens dans leur parcours de santé
- 6 Favoriser l'innovation / expérimenter

### La démarche d'évaluation du CLS

L'évaluation s'inscrit dans une démarche de concertation et d'animation territoriale en vue de préparer la suite de ce premier Contrat Local Santé.

#### Objectifs de l'évaluation

L'évaluation réalisée au cours de la mise en place de chacune des actions, et a posteriori permettra de :

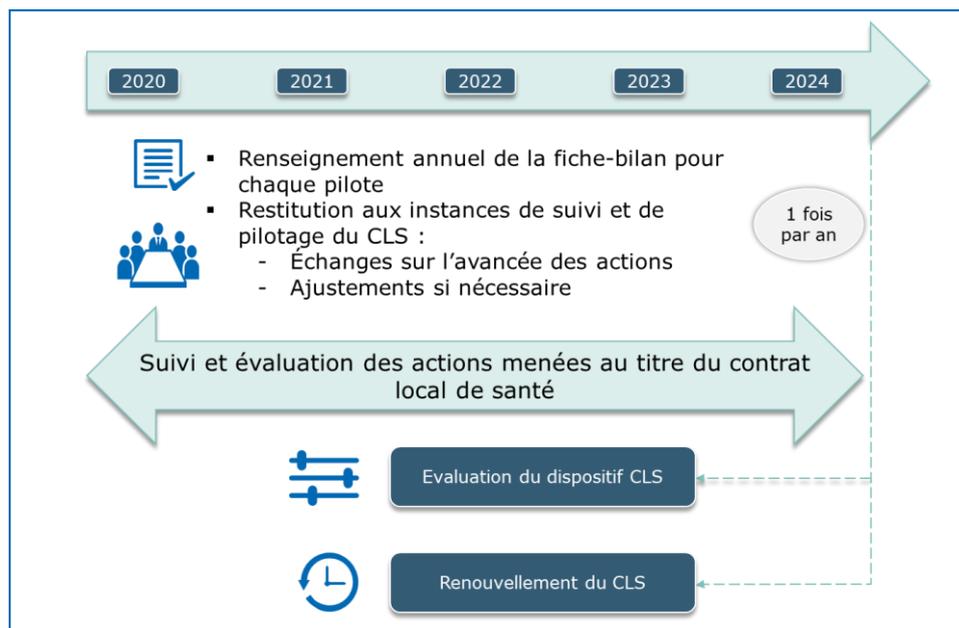
- Mieux connaître l'apport du contrat local de santé (plus-value) et le niveau d'atteinte des objectifs transversaux définis
- Rendre compte de la mobilisation des acteurs
- Tirer des enseignements permettant d'améliorer le dispositif
- Constituer une aide à la décision dans la perspective du renouvellement du CLS

L'évaluation porte sur deux niveaux :

1. **L'évaluation du programme d'actions du CLS** : ce volet concerne l'évaluation de la mise en œuvre et des effets de chaque action du programme. Il s'appuiera sur des remontées annuelles de la part des pilotes, via les fiches-bilans définies (voir ci-dessous) ;
2. **L'évaluation du Contrat Local de santé en tant que dispositif** : ce volet questionnera ainsi le niveau d'atteinte des objectifs transversaux du CLS, tels que rappelés ci-dessus. Ce deuxième niveau d'évaluation interviendra durant la dernière année du Contrat, en 2024, et permettra de préparer le renouvellement du Contrat.

La combinaison de ces deux approches (évaluation du dispositif et du programme d'actions) conduira à porter une appréciation d'ensemble sur le CLS arrivé à échéance et à déterminer quels pourraient être les apports d'un nouveau CLS dans la perspective d'un renouvellement.

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024



### L'évaluation des actions menées au titre du CLS : l'atteinte des objectifs assignés à chaque action

L'évaluation des actions du CLS reposera sur des modalités et des indicateurs présentés dans chacune des fiches actions du contrat. La plupart des indicateurs seront à compiler par le pilote de l'action, avec l'appui des partenaires.

Une analyse annuelle du programme d'actions en termes de caractérisation de l'action (*typologie des actions, du public ...*) et déploiement de l'action (*territoire, en intersectoriel...*) sera réalisée à partir d'une fiche bilan élaborée spécifiquement pour ce CLS. Cette fiche-bilan (voir fiche en annexe), devra être remontée par chaque pilote à la coordination du CLS, de manière à assurer une restitution aux instances de suivi et de pilotage du CLS qui seront réunies au moins une fois par an pour échanger sur l'avancée des actions prévues, et arbitrer sur les ajustements nécessaires le cas échéant.

Ces analyses annuelles du programme d'actions contribueront également à porter une appréciation d'ensemble à la fin du CLS.

Chaque fiche action dispose également d'une partie dédiée à l'évaluation. Les indicateurs d'évaluation sont choisis pour évaluer **le déroulement du projet d'une part**, et **l'impact du projet d'autre part**. Pour ces deux items sont définis des indicateurs d'évaluation et les outils mobilisés pour les recueillir.

On compte trois modalités de recueil des indicateurs :

- **Enquête à destination des partenaires du CLS** : Questionnaire diffusé auprès de l'ensemble des partenaires du CLS (partenaires listés dans le Contrat) prévoyant des questions pour recueillir des informations utiles au renseignement du référentiel ci-dessus.
- **Enquête à destination du grand-public** : A envisager pour recueillir l'avis de la population sur son niveau de connaissance et d'appropriation des sujets abordés dans le cadre du CLS.
- **L'analyse transversale des bilans annuels** : L'évaluation finale pourra s'appuyer sur les bilans annuels réalisés sur la base des fiches-bilans rédigées par chacun des pilotes.

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

### L'évaluation du CLS en tant qu'outil : l'atteinte des objectifs transversaux

L'évaluation du CLS en tant qu'outil, est d'ores et déjà posée et le niveau d'atteinte des 6 objectifs transversaux, sera réalisée à la fin de la mise en œuvre du Contrat. L'évaluation servira ainsi à préparer son renouvellement. Elle cherchera à répondre à trois grandes questions :

- En quoi le déploiement du Contrat local de santé contribue-t-il à l'évolution des pratiques des professionnels du territoire ? (*Objectifs 1 – 3 – 5*)
- Dans quelle mesure le CLS favorise-t-il le décloisonnement et le travail intersectoriel ? (*Objectifs 2 – 4*)
- Dans quelle mesure le CLS constitue-t-il un cadre favorable à l'expérimentation et la participation citoyenne ? (*Objectif 6*)

#### En quoi le déploiement du Contrat local de santé contribue-t-il à l'évolution des pratiques des professionnels du territoire ?

Favoriser l'interconnaissance et la lisibilité de l'existant

Renforcer les compétences des acteurs

Favoriser l'implication et la participation des citoyens dans leur parcours de santé

#### Dans quelle mesure le CLS favorise-t-il le décloisonnement et le travail intersectoriel ?

Développer une dynamique de travail intersectoriel au niveau institutionnel et opérationnel

Améliorer la prise en compte de la santé dans l'ensemble des politiques locales

#### Dans quelle mesure le CLS constitue-t-il un cadre favorable à l'expérimentation et à l'innovation ?

Favoriser l'innovation / expérimenter

### 3. Les questions évaluatives

Les questions évaluatives sont structurées autour de critères de jugement, qui permettent de préciser les cibles souhaitables. Ceux-ci sont déclinés en indicateurs et ou descripteurs pour lesquels des outils méthodologiques sont proposés pour recueillir les données. Ces éléments sont détaillés pour toutes les questions dans les tableaux ci-dessous, qui constituent le référentiel d'évaluation du CLS, à mobiliser durant la dernière année de mise en œuvre.

#### 3.1. Question N° 1 : En quoi le déploiement du Contrat local de santé contribue-t-il à l'évolution des pratiques des professionnels du territoire ?

Afin de comprendre et de mesurer l'impact du contrat local de santé sur les pratiques professionnelles sur le territoire, plusieurs sous-questions sont posées, associées à des indicateurs précis et des sources quantitatives ou qualitatives.

Critères	Indicateurs	Sources
<p><b>Les professionnels, élus et habitants du territoire sont mieux informés de l'existant.</b></p> <p><i>Le CLS a-t-il permis de mieux communiquer sur les actions existantes ? De renforcer l'information sur les questions de santé ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Evolution des outils utilisés pour communiquer</li> <li>. Evolution du nombre de rencontres entre professionnels à l'échelle des EPCI et du Pays (réunions, ...)</li> <li>. Existence d'outils de communication communs et diffusés largement</li> <li>. Evolution des informations / données mises à disposition des acteurs du territoire (professionnels, élus, habitants)</li> <li>. Evolution des moyens de diffusion d'information : mise en place de newsletters régulières</li> </ul>	<p>Enquête auprès des partenaires du CLS (<i>tels que défini dans le contrat</i>)</p> <p>Enquête auprès des habitants</p> <p>Résultats de l'action socle A, des actions 1, 3, 5, 17</p>
<p><b>La lisibilité de l'offre de santé sur le territoire s'est améliorée</b></p> <p><i>Quelle est la lisibilité des actions, des dispositifs, et du « qui fait quoi » pour les professionnels du territoire ? Pour les élus ? Pour les habitants ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre d'acteurs (professionnels, élus, habitants) ayant bénéficié de sessions d'informations sur l'offre existante</li> <li>. Evolution des outils utilisés pour identifier les professionnels du territoire</li> <li>. Perception des professionnels sur la lisibilité de l'offre de santé du territoire</li> </ul>	<p>Enquête auprès des partenaires du CLS</p> <p>Résultats des actions socles A, B, C, et des actions 1, 5, 7</p>
<p><b>Les partenaires du CLS ont accès à des données et des informations documentaires utiles à la mise en œuvre de leurs actions.</b></p> <p><i>Le CLS a-t-il permis de renforcer la démarche d'observation et la connaissance du territoire et de ses spécificités ? L'accès aux ressources documentaires au local ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mise en place d'une démarche d'observation / observatoire santé</li> <li>. Actualisation des données de l'Observatoire</li> <li>. Diffusion des données de l'Observatoire auprès des acteurs</li> <li>. Evolution du nombre de contacts auprès du Pôle documentaire</li> <li>. Perception des professionnels sur l'évolution et l'intérêt des informations mises à leur disposition</li> </ul>	<p>Enquête auprès des partenaires du CLS</p> <p>Résultats de l'action socle B (observation, conventions de partenariats avec la CPAM/ ARS)</p>
<p><b>Les acteurs sont davantage sensibilisés aux déterminants de santé et à la</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre d'actions de sensibilisation et nombre d'acteurs bénéficiaires (+ évolution par an)</li> </ul>	<p>Enquête auprès des partenaires du CLS</p>

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

<p><b>promotion de la santé et leurs pratiques et méthodes de travail évoluent</b></p> <p><i>Le CLS a-t-il permis de renforcer les actions de sensibilisation à l'approche des déterminants de santé et de promotion de la santé ? Les partenaires du CLS se sont-ils approprié ces approches ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre d'actions de formations et nombre d'acteurs bénéficiaires (+ évolution par an)</li> <li>. Profil des bénéficiaires</li> <li>. Perception des professionnels sur l'évolution de leurs pratiques</li> </ul>	<p>Résultats de l'action socle A, C, et des actions 2 et 8 (formation / sensibilisation / CPS / santé environnement...)</p>
<p><b>Les interventions menées dans le cadre du CLS mobilisent les citoyens (usagers, habitants) aux différentes étapes des projets (définition des besoins, élaboration, mise en œuvre, évaluation)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre d'actions prévoyant la participation des bénéficiaires et évolution</li> <li>. Nombre d'actions ayant effectivement mobilisé les bénéficiaires : au moment de l'élaboration / de la mise en œuvre / de l'évaluation</li> </ul>	<p>Bilans des actions du CLS</p>

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

### 3.2. Question N° 2 : Dans quelle mesure le CLS favorise-t-il le décloisonnement et le travail intersectoriel ?

L'évaluation inclut une réflexion sur l'impact du CLS sur le décloisonnement. Aussi, pour mesurer celui-ci, il convient de questionner la participation des acteurs et de leurs champs de compétences, la prise en compte de la santé dans les différentes politiques menées au niveau local, ainsi que le renforcement du travail intersectoriel. Différents indicateurs permettront d'objectiver les constats sur cette dynamique de décloisonnement.

Critères	Indicateurs	Source
<p><b>Les institutions parties-prenantes de l'animation du CLS sont représentatives des différents secteurs : soin, prévention, médico-social, social.</b> <i>Au niveau stratégique, le CLS engage-t-il, sur la durée, des institutions de différents secteurs ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Diversité des partenaires représentés au sein des instances de pilotage du CLS (COFIL, Comité technique)</li> <li>. Engagement des parties-prenantes dans le cadre du CLS : acteurs du soin, acteurs du médico-social, acteurs du social, acteurs de la prévention (participation annuelle au COFIL, pilotage / co-pilotage d'actions du CLS)</li> <li>. Appropriation du contenu du CLS par les différentes parties-prenantes</li> </ul>	<p>Composition des instances de pilotage et niveau de participation des différents partenaires</p> <p>Enquête auprès des parties-prenantes du CLS</p>
<p><b>Le CLS favorise la prise en compte de la santé dans les différentes politiques menées au niveau local</b> <i>Existe-t-il des liens entre la santé et les politiques définies et mises en œuvre par les EPCI dans leurs différents champs de compétence ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Nombre d'élus sensibilisés aux questions de santé par EPCI</li> <li>. Liens explicites avec les enjeux de santé dans la mise en œuvre des documents programmatiques des EPCI (PLH, PCAET, PAT, ...)</li> <li>. Identification effective d'un référent « santé » au sein de chaque EPCI</li> </ul>	<p>Enquête auprès des EPCI</p> <p>Bilan des actions du CLS / fiches bilan</p>
<p><b>Le travail intersectoriel est renforcé via le CLS</b> <i>Au niveau opérationnel, les actions du CLS ou les dispositifs mis en place avec le CLS ont-ils renforcé le travail en inter-secteur ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Outils d'animation et de coordination formalisés mis en place grâce au CLS à l'échelle du PETR, et à l'échelle des EPCI</li> <li>. Intégration d'acteurs nouveaux aux instances de coordination (COFIL, groupes projets...) ou réseaux thématiques existants (VAS, VIF...)</li> <li>. Perception des professionnels sur l'amélioration des partenariats dans la mise en œuvre des projets</li> <li>. Nombre d'actions du CLS mobilisant des professionnels d'au moins deux secteurs différents</li> </ul>	<p>Enquête auprès des parties-prenantes du CLS</p> <p>Bilan des actions du CLS / Notamment, résultats de l'action socle D, de l'action 17.</p>

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

### 3.3. Question N°3 : Dans quelle mesure le CLS constitue-t-il un cadre favorable à l'expérimentation et à l'innovation ?

Le CLS devrait fournir un cadre propice aux expérimentations et a pour vocation de susciter l'innovation chez les parties prenantes sur le territoire du Pays de Saint-Malo. C'est essentiellement au travers des bilans et comptes rendus des instances de pilotage que sera mesuré l'impact du CLS en termes d'expérimentation et d'innovation.

Critères	Indicateurs	Source
<p><b>Les modalités de gouvernance et d'animation du CLS permettent de construire / d'ajuster les projets envisagés en fonction des réalités de terrain et de l'évolution des besoins</b></p> <p><i>Quel est le niveau de souplesse du CLS ? Le CLS constitue-t-il un cadre pertinent pour répondre aux besoins et saisir les opportunités d'actions en lien avec les priorités définies ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Actions retravaillées sur la durée du CLS</li> <li>. Actions nouvelles intégrées au CLS après sa signature et thématiques investies</li> <li>. Processus de validation / d'intégration de ces modifications au plan d'action (validation par les instances de pilotage)</li> </ul>	<p>Bilans des actions du CLS</p> <p>Comptes rendus des instances de pilotage</p>
<p><b>Des actions innovantes / expérimentales sont menées, financées et évaluées dans le cadre du CLS</b></p> <p><i>Le CLS favorise-t-il l'innovation / les expérimentations ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Existence d'actions expérimentales et/ou innovantes, conduites sur le territoire et sur une durée définie</li> <li>. Résultats / partage de ces expérimentations et suites données</li> </ul>	<p>Bilans des actions du CLS</p> <p>Comptes rendus des instances de pilotage</p>

# Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

## Annexe

### Fiche bilan action du CLS Pays de St-Malo

L'évaluation de votre projet présente plusieurs intérêts. Elle permet aux financeurs de vérifier, à juste titre, de la bonne utilisation des subventions. En cours de processus, elle peut vous conduire à réajuster l'action pour être plus efficace. Enfin, elle permet de tirer des enseignements utiles à vos pratiques professionnelles et partenariales. De plus, le bilan de chaque action va permettre d'évaluer partiellement l'atteinte des objectifs du dispositif CLS

<b>Finalité du CLS</b>	<b>Contribuer à la réduction des inégalités de santé (territoriales, sociales et environnementales)</b>
------------------------	---

<b>Objectifs du CLS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Favoriser l'interconnaissance et la lisibilité de l'existant</li> <li>⇒ Développer une dynamique de travail intersectoriel au niveau institutionnel et opérationnel</li> <li>⇒ Renforcer les compétences des acteurs</li> <li>⇒ Améliorer la prise en compte de la santé dans l'ensemble des politiques locales</li> <li>⇒ Favoriser l'implication et la participation des citoyens dans leur parcours de santé</li> <li>⇒ Favoriser l'innovation / expérimenter</li> </ul>
-------------------------	--

<b>Action n°</b>	<b>Intitule / Titre</b>		
<b>Personne en charge du dossier</b>	<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>Statut de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Renouvellement action		
<b>Etat d'avancement de l'action</b>	<p><b>Précisez l'état d'avancement de l'action</b></p> <p> <input type="checkbox"/> Action réalisée</p> <p> <input type="checkbox"/> Action partiellement réalisée (<i>Engagée</i>)</p> <p> <input type="checkbox"/> Action non réalisée à ce jour (<i>Abandonnée / Reportée/Programmée</i>) =&gt; passer directement aux perspectives</p>		
<b>Vos partenaires dans la conduite de l'action</b>	<p><b>Le projet a-t-il été mis en œuvre avec d'autres acteurs du territoire ?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, précisez le nombre de partenaires et les secteurs d'activités (<i>pour les partenaires issus de collectivité territoriale, précisez leur politique de rattachement</i>) : _ _ _ _ _ _</p> <p><b>Ces partenaires ont-ils été identifiés grâce au CLS ?</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, dans quel cadre (<i>Formation, réunion, forum...</i>): _ _ _ _ _</p>		

# Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

<b>Votre action s'est-elle déroulée comme prévu ?</b> <b>En termes de résultats</b>			
<b>Résultats attendus</b>	<p><b>Quels étaient les objectifs spécifiques de votre action ?</b></p> <p><b>Avez-vous atteint ces objectifs ?</b>  <input type="checkbox"/> Oui   <input type="checkbox"/> Non   <input type="checkbox"/> Partiellement</p> <p><b>Précisez l'atteinte de ces objectifs par la mesure des indicateurs définis pour votre évaluation (quantitatifs, qualitatif) ? (intégrer ici les indicateurs définis dans la fiche action)</b></p>		
	<p><b>Description des activités réalisées/ activités prévues :</b></p>		
<b>Public(s) touché(s)</b>	<p><b>Nombre de personnes touchées/Nombre prévu:</b></p>		
	<table border="1"> <tr> <td> <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans)  <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans)  <input type="checkbox"/> Personnes actives  <input type="checkbox"/> Personnes âgées  <input type="checkbox"/> Tout public                 </td> <td> <input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire  <input type="checkbox"/> Familles et Enfants  <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap  <input type="checkbox"/> Autres, précisez : __                 </td> <td> <input type="checkbox"/> Elus locaux  <input type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _____  <input type="checkbox"/> Usagers                 </td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez : __
<input type="checkbox"/> Jeunes enfants (1 à 12 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adolescents (12 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Personnes actives <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Tout public	<input type="checkbox"/> Personnes en situation précaire <input type="checkbox"/> Familles et Enfants <input type="checkbox"/> Personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Autres, précisez : __	<input type="checkbox"/> Elus locaux <input type="checkbox"/> Professionnels, précisez : _____ <input type="checkbox"/> Usagers	
<b>Territoire(s) de l'action</b>	<p><b>Avez-vous réalisé l'action sur le(s) territoire(s) envisagé(s) ?</b>  <input type="checkbox"/> Oui   <input type="checkbox"/> Non   <input type="checkbox"/> Partiellement</p> <p><b>Sur quel territoire(s) s'est déroulée l'action ?</b>  <input type="checkbox"/> Pays  <input type="checkbox"/> EPCI, précisez : _____  <input type="checkbox"/> Communes, précisez : _____  <input type="checkbox"/> Quartier politique de la ville</p>		

<b>Votre action s'est-elle déroulée comme prévu ?</b> <b>En terme de processus</b>	
<b>Fonctionnement du partenariat</b>	<p><b>Avez-vous rencontré des difficultés pour la mobilisation des partenaires ?</b>  <input type="checkbox"/> Oui   <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Si oui de quel type ?</b>  <input type="checkbox"/> Disponibilité / manque de temps  <input type="checkbox"/> Implication des acteurs / soutien attendu plus faible qu'envisagé  <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____</p> <p>Si non, facteurs ayant favorisé le partenariat et son implication : _____</p>

# Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

	<p><b>Quel rôle ont-ils joué ?</b></p> <input type="checkbox"/> Participation à l'élaboration du projet (Comité technique) <input type="checkbox"/> Participation à l'action (Intervention, animation...) <input type="checkbox"/> Action de mobilisation auprès des usagers <input type="checkbox"/> Action de mobilisation auprès des professionnels Autre : _____		
<b>Implication du public bénéficiaire</b>	<p><b>L'implication du public bénéficiaire a-t-elle été favorisée ?</b>  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Si oui à quel niveau ?</b></p> <input type="checkbox"/> Consultation sur les besoins et attentes du public au démarrage du projet <input type="checkbox"/> Concertation pour l'élaboration des actions <input type="checkbox"/> Mise en œuvre des actions <input type="checkbox"/> Mobilisation au moment de l'évaluation <input type="checkbox"/> Association à l'ensemble des étapes du projet		
<b>Mobilisation du public</b>	<p><b>Avez-vous rencontré des difficultés pour toucher le public visé ?</b>  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Si oui, de quelles difficultés s'agit-il ?</b></p> <input type="checkbox"/> Horaires des rencontres peu favorables à la mobilisation du public <input type="checkbox"/> Lieu défini non pertinent <input type="checkbox"/> Accessibilité / difficultés d'accès aux lieux d'intervention <input type="checkbox"/> Communication sur l'action insuffisante <input type="checkbox"/> Implication des relais insuffisante <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____ <p><b>Si non</b>  Qu'est-ce qui a favorisé leur mobilisation selon vous ? _____ </p>		
<b>Impact de votre projet (autres que les résultats visés)</b>	<p><b>Votre action a-t-elle permis :</b></p> <input type="checkbox"/> Une identification facilitée des ressources locales ? <input type="checkbox"/> Une meilleure connaissance des partenaires, de leurs missions ? <input type="checkbox"/> Une évolution des pratiques dans l'approche intersectorielle ? <p>Autre impact de votre projet : _____</p>		
<b>Ressources Mobilisées en soutien à l'action</b>	<b>Appui humain</b>	<b>Appui logistique</b>	<b>Appui Financier</b>
	<input type="checkbox"/> Appui méthodologique. précisez : ___ <input type="checkbox"/> Autres, précisez : ___ ___	<input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Mise à disposition de locaux <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _____ _____	<input type="checkbox"/> AAP <input type="checkbox"/> CPOM <input type="checkbox"/> Convention partenariale <input type="checkbox"/> Financement propre <input type="checkbox"/> Autres, précisez : ___ ___
<p><b>Les ressources à votre disposition ont –elles été suffisantes pour mener votre action de façon optimale ?</b>  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Si non, quels types de ressources vous ont manqué ?</b></p>			

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

	<input type="checkbox"/> Ressource humaine <input type="checkbox"/> Logistique <input type="checkbox"/> Communication <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Autres, précisez : _
	<p><b>Les, temps d'échanges, formations, appuis proposés dans le cadre du CLS vous ont-ils été utiles pour la mise en œuvre de votre action ?</b></p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non    précisez en quoi ?

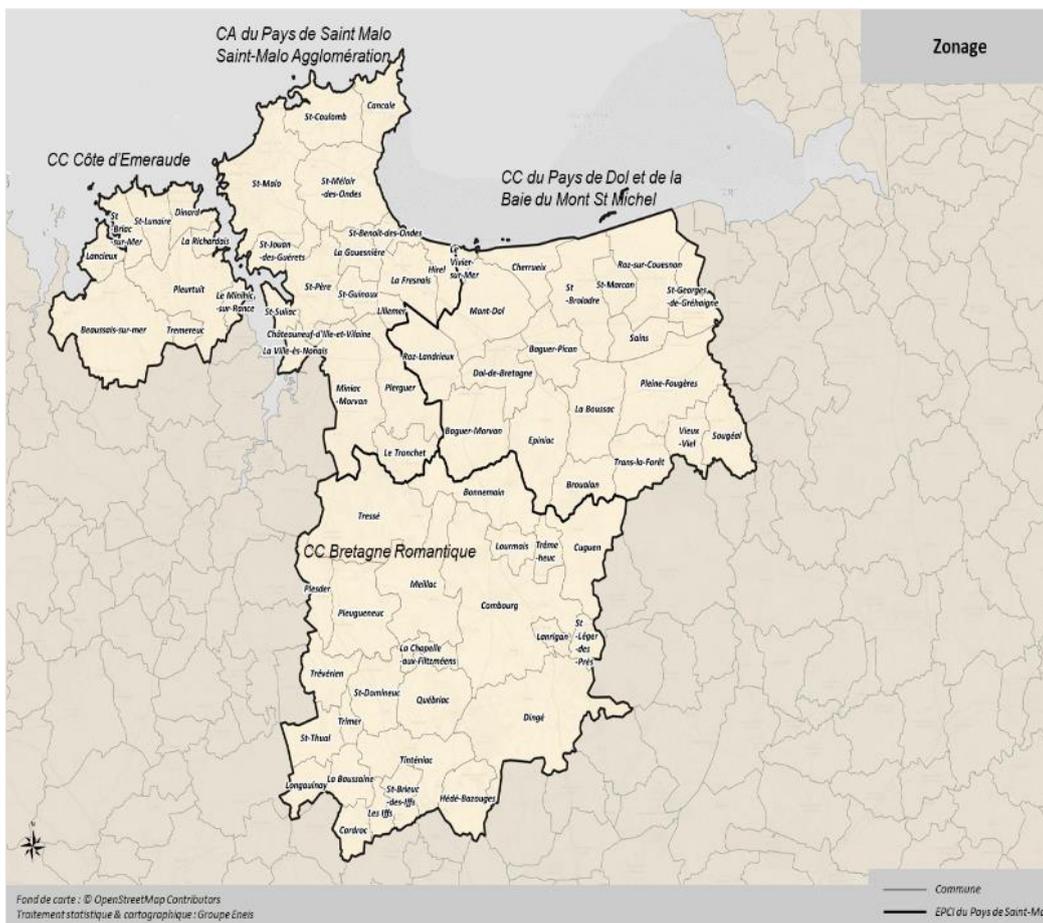
<b>Perspectives d'évolution</b>	<input type="checkbox"/> Action terminée <input type="checkbox"/> Poursuite de l'action à l'identique (ou report de l'action non mise en œuvre année n) <input type="checkbox"/> Poursuite de l'action avec modification des modalités de mise en œuvre <input type="checkbox"/> Poursuite de l'action avec ouverture du partenariat <input type="checkbox"/> Poursuite de l'action avec modification de la population cible <input type="checkbox"/> Poursuite de l'action avec des territoires différents <input type="checkbox"/> Poursuite de l'action avec modification du porteur / pilote <input type="checkbox"/> Arrêt ou suspension de l'action
---------------------------------	--

# **Annexe 3 : Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

	Intitulé	Pilote	Niveau de priorité	2020		2021		2022		2023		2024	
				Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10
A	Mettre en place des temps de sensibilisation et d'information à destination des élus du territoire	PETR	1										
B	Renforcer l'accès aux données et à la documentation en santé	PETR	1										
C	Renforcer la communication autour des actions du CLS et des problématiques de santé sur le territoire	PETR	1										
D	Favoriser la mise en réseau des acteurs dans le cadre du CLS	PETR	1		Journée santé			Journée santé			Journée santé		
1	Mettre en place un "forum habitat" à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs aidants	CARSAT-Inter-CLIC	2			Forum habitat CCCE				Forum habitat SMA			
2	Former les acteurs intervenants auprès des enfants et jeunes enfants sur les sujets d'amélioration de la qualité de l'air intérieur	PETR	2										
3	Mieux informer les habitants sur les outils d'observation et de veille existants sur la qualité de l'air et sur le risque radon	PETR	2										
4	Coordonner les actions et les outils déployés sur le territoire en faveur du repérage de la fragilité	MAIA (puis DAC)	1										
5	Informer et sensibiliser au niveau de chaque commune un binôme élu/ agent pour être en capacité de jouer le rôle de relais entre l'usager et les professionnels de l'orientation social et santé	PETR - Agence départementale	1										
6	Mettre en place une instance politique et institutionnelle sur la thématique de la lutte contre les violences	PETR	1			Installation du COFIL		COFIL annuel		COFIL annuel		COFIL annuel	
7	Organiser un « Village des aidants » permettant d'accompagner les aidants non professionnels dans l'accès aux ressources du territoire	Inter-CLIC	2				Village des aidants CCCE						



# **Annexe 4 : Périmètre géographique du Contrat Local de Santé**



Le périmètre du Contrat Local de Santé choisi est le territoire du Pays de Saint-Malo regroupant :

- ▶ **La Communauté de communes Côte d'Emeraude**
  - Beaussais-sur-Mer
  - Dinard
  - La Richardais
  - Lançieux
  - Le Minihiac-sur-Rance
  - Pleurtuit
  - Saint-Briac-sur-Mer
  - Saint-Lunaire
  - Tremereuc
  
- ▶ **La Communauté de communes de Bretagne Romantique**
  - Bonnemain
  - Cardroc
  - Combourg
  - Cuguen
  - Dingé
  - Hédé-Bazouges
  - La Baussaine
  - La Chappelle-aux-Filtzméens
  - Lanrigan

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

- Les Iffs
- Longaulnay
- Lourmais
- Meillac
- Mesnil Roc'h
- Plesder
- Pleugueneuc
- Québriac
- Saint-Briec-des-Iffs
- Saint-Domineuc
- Saint-Léger-des-Prés
- Saint-Thual
- Tinténiac
- Trémeheuc
- Trévérien
- Trimer

### ► La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo

- Cancale
- Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
- Hirel
- La Fresnais
- La Gouesnière
- La Ville-ès-Nonais
- Le Tronchet
- Lillemer
- Miniac-Morvan
- Plerguer
- Saint-Benoît-des-Ondes
- Saint-Coulomb
- Saint-Guinoux
- Saint-Jouan-des-Guérets
- Saint-Malo
- Saint-Méloir-des-Ondes
- Saint-Père
- Saint-Suliac

### ► La Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel

- Bager-Morvan
- Bager-Pican
- Broualan
- Cherrueix
- Dol-de-Bretagne
- Epiniac
- La Boussac
- Le Vivier-sur-Mer
- Mont-Dol
- Pleine-Fougères
- Roz-Landrieux
- Roz-sur-Couesnon
- Sains
- Saint-Broladre
- Saint-Georges-de-Gréhaigne
- Saint-Marc
- Sougéal
- Trans-la-Forêt
- Vieux-Viel

## **Annexe 5 : Glossaire**

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

<b>AAP</b>	Appel à projets
<b>ANPAA</b>	Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie
<b>APA</b>	Allocation Personnalisée à l'Autonomie
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>CAARUD</b>	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales
<b>CAMSP</b>	Centres d'action médico-sociale précoce
<b>CARSAT</b>	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
<b>CCAS</b>	Centre communal d'action sociale
<b>CCBR</b>	Communauté de communes de Bretagne Romantique
<b>CCCE</b>	Communauté de communes de Côte d'Emeraude
<b>CD</b>	Conseil Départemental
<b>CDAPH</b>	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
<b>CDAS</b>	Centre départemental d'action sociale
<b>CEGIDD</b>	Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic
<b>CFPPA</b>	Conférence de Prévention de la Perte d'Autonomie
<b>CH</b>	Centre hospitalier
<b>CHRS</b>	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
<b>CISPD</b>	Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
<b>CJC</b>	Consultation jeune consommateur
<b>CLSM</b>	Conseil local de la santé mentale
<b>CLSPD</b>	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
<b>CNFPT</b>	Centre national de la fonction publique territoriale
<b>CPAM</b>	Caisse primaire d'assurance maladie
<b>CPEF</b>	Centre de planification et d'éducation familiale
<b>CPOM</b>	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
<b>CPTS</b>	Communauté professionnelle territoriale de santé
<b>CRDC</b>	Centre régional de dépistage des cancers
<b>CSAPA</b>	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
<b>DAC</b>	Dispositif d'appui à la coordination
<b>DDCSPP</b>	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
<b>DDEC</b>	Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique
<b>DDEN</b>	Direction départementale de l'Education nationale
<b>DSDEN</b>	Direction des services départementaux de l'Education Nationale
<b>EAJE</b>	Equipe d'accueil du jeune enfant
<b>EHESP</b>	Ecole des hautes études de santé publique
<b>EMPP</b>	Equipe mobile psychiatrie précarité
<b>EPCI</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>ESMS</b>	Établissements et services sociaux et médico-sociaux
<b>IEN</b>	Inspection de l'Education nationale
<b>IREPS</b>	Institut régional d'éducation et de promotion de la santé
<b>IRSN</b>	Institut de radioprotection et de sûreté nationale
<b>ISL</b>	Info sociale en ligne
<b>IST</b>	Infection sexuellement transmissible
<b>LAEP</b>	Lieu d'accueil enfants parents
<b>MAIA</b>	Maisons pour l'autonomie et l'intégration des maladies d'Alzheimer
<b>MAS</b>	Maison associative de la santé
<b>MSA</b>	Mutuelle sociale agricole
<b>MSAP</b>	Maison de services au public
<b>OPAH</b>	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
<b>ORS</b>	Observatoire régional de santé
<b>PAEJ</b>	Point d'accueil écoute jeunes
<b>PASS</b>	Permanence d'accès aux soins de santé
<b>PAT</b>	Projet alimentaire territorial
<b>PCAET</b>	Plan Climat Air Energie Territoire
<b>PETR</b>	Pôle d'équilibre territorial et rural
<b>PLH</b>	Plan local d'hébergement

## Contrat Local de Santé des communautés du Pays de Saint-Malo 2020-2024

<b>PMI</b>	Protection maternelle infantile
<b>PRE</b>	Programme de réussite éducative
<b>PRAPS</b>	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies
<b>PRECAPSS</b>	Promotion de l'activité physique en direction du public sédentaire en situation de précarité
<b>PRS</b>	Projet Régional de Santé
<b>PTA</b>	Plateforme territoriale d'Appui
<b>PTSM</b>	Projet territorial de santé mentale
<b>QPV</b>	Quartier politique de la ville
<b>REAAP</b>	Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité
<b>SCoT</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>SDAASP</b>	Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
<b>SMA</b>	Saint-Malo-Agglomération
<b>SIAO</b>	Service intégré de l'accueil et de l'orientation
<b>URCPIE</b>	Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement
<b>VAS</b>	Vie affective et sexuelle
<b>VIF</b>	Violences intrafamiliales